



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

TÉLÉPHONIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

Année 1921



BERNE

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

1923

Statistique des communications

Objets de la statistique	Afrique du Sud (Union) Exploitation par l'Etat ¹⁾	Albanie	Allemagne Exploitation par l'Etat	Argentine (République)	Australie (Fédération)	
					Australie méridionale Exploitation par l'Etat	Australie occidentale Exploitation par l'Etat
I. Réseaux urbains.						
a. Nombre de réseaux	555 ²⁾		7 979 ¹⁾		205	114
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes souterraines	6 904		1 309 888		1 427	1 614
	333		20 862		199	154
Totaux	7 237		151 850		1 626	1 768
c. Développement des circuits en km. { aériens souterrains	45 453		832 460 ²⁾		9 493	19 045
	45 990		2 904 998 ²⁾		44 086	38 560
Totaux	91 443		3 737 458		53 579	57 605
d. Développement des fils en km { aériens souterrains	90 905		1 664 919 ³⁾		18 750	22 765
	91 980		5 809 998 ³⁾		88 172	77 120
Totaux	182 885		7 474 917		106 922	99 885
II. Circuits interurbains.						
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple à fil double internationaux	53		—		56	78
	761		16 769 ⁴⁾		117	84
	—		244 ⁵⁾		—	—
Totaux	814		17 013		173¹⁾	161
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes souterraines sous-marines	6 693		— ⁷⁾		8 383	11 694
					50	—
Totaux	6 693				8 463	11 701
c. Développement des circuits en km. { aériens souterrains sous-marins	37 660		536 992		10 590	11 421
			147 729 ¹¹⁾		157	—
Totaux	37 660		685 192⁸⁾		10 777	11 428
d. Développement des fils en km. { aériens souterrains sous-marins	72 521		1 073 985		16 398	14 224
			408 175 ¹¹⁾		314	—
Totaux	72 521		1 483 102⁸⁾		16 742	14 231
III. Stations et postes.						
a. Nombre de stations centrales	583		8 023		218	122
b. Nombre de cabines publiques	2 656		40 121		473	355
c. Nombre de postes d'abonnés	49 193		1 905 480		21 007	13 057
Totaux	51 849		1 945 601		21 480	13 412
IV. Personnel.						
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)						
b. Personnel des réseaux : Directeurs et adjoints Ingénieurs Chefs d'équipe et monteurs Ouvriers Téléphonistes Facteurs	— ⁹⁾		— ⁹⁾		2 902 ²⁾	2 145 ²⁾
Totaux					2 902	2 145
V. Conversations urbaines.						
a. D'abonné à abonné			2 390 039 380			
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement			19 850 270			
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	95 356 245		2 890		19 908 120	13 280 907
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné			—			
e. Télégrammes téléphonés { départ arrivée			9 269 360			
			3 768 410			
Totaux	95 356 245		2 422 930 310		19 908 120	13 280 907
VI. Conversations interurbaines.						
Nombre de conversations	5 428 797		547 681 380		1 148 882	498 308
VII. Recettes.						
A. Conversations urbaines.						
a. Abonnements	Fr. 10 581 429		Fr. 52 819 071		Fr. 4 291 787	Fr. 2 772 000
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	4 277 952		1 286 672		220 550	122 170
c. Recettes diverses	394 482		1 285 627		94 676	73 508
Totaux	4 797 903		46 539 791		1 321 765	633 553
B. Conversations interurbaines.						
a. Taxes des conversations						
b. Recettes diverses						
Totaux	20 051 766		101 931 161		5 928 778	3 601 231
VIII. Dépenses.						
a. Etablissement antérieur à l'année courante	75 773 199		— ¹⁰⁾		24 252 480	19 886 400
b. Dépenses de l'année courante { Personnel Matériel	9 975 893		— ¹⁰⁾		3 804 192	3 096 979
Totaux	9 975 893				3 804 192	3 096 979

téléphoniques, année 1921.

Australie (Fédération)				Autriche Exploitation par l'Etat	Belgique Exploitation par l'Etat	Bolivie	Brésil	Bulgarie Exploitation par l'Etat	Ceylan Exploitation par l'Etat
Nouvelle-Galles du Sud Exploitation par l'Etat	Queensland Exploitation par l'Etat	Tasmanie Exploitation par l'Etat	Victoria Exploitation par l'Etat						
876	303	138	733	882 ¹⁾	309			129	1
13 784	6 672	1 128	12 276	11 761	—			685	597
1 132	642	18	1 585		—			36	72
14 916	7 314	1 146	13 861	11 761	—			721	669
131 420	15 290	9 888	47 569	—	80 425			7 983	2 093
124 963	50 920	6 459	151 427	—	188 392			—	8 376
256 383	66 210	16 347	198 996	—	268 817			7 983	10 469
252 926	30 248	18 630	89 716	61 138 ²⁾	160 850			16 128	4 187
249 926	101 839	12 918	302 855	261 645 ²⁾	376 785			2 847	16 752
502 852	132 087	31 548	392 571	322 783	537 635			18 975	20 939
1 500	116	86	280	15	—			—	—
1 715	143	90	252	680	1 598			—	49
—	—	—	—	78	—			—	—
3 215¹⁾	259²⁾	176²⁾	532	695	1 576			—	49
24 697	10 806	3 304	10 340	7 243 ⁴⁾	—			3 351	865
—	23	—	—		—	—			—
17	100	—	2	—	—			—	—
24 714	10 929	3 304	10 342	7 243	—			3 351	871
36 851	22 072	7 697	24 901	22 264	13 993			10 138	1 155
—	150	—	—	688	8 548			—	15
100	85	—	4	—	178 ¹⁾			—	—
36 951	22 307	7 697	24 905	22 952	22 719			10 138	1 170
61 740	31 782	9 705	41 375	44 647	27 987			20 276	2 310
—	242	—	—	1 375	17 096			—	30
201	101	—	6	—	357 ²⁾			—	—
61 941	32 125	9 705	41 381	46 022	45 440			20 276	2 340
921	398	144	750	1 065	309			233	49
1 693	835	206	1 410	1 744	432 ³⁾			13	62
95 017	28 802	6 974	70 678	123 293	78 782 ⁴⁾			7 633	4 182
96 710	29 637	7 180	72 088	125 037	79 523 ⁵⁾			7 879	4 293
12 422 ²⁾	4 968 ²⁾	1 276 ²⁾	8 514 ²⁾	333 ⁵⁾	65 ⁶⁾			—	— ¹⁾
				24	10			—	—
				54	23 ⁷⁾			—	—
				1 035	145			—	30
				1 807 ⁶⁾	1 075 ⁸⁾			—	284
4 698 ⁷⁾	1 763 ⁹⁾			518	—			—	95 ²⁾
—	—	—	—	—	3			—	—
12 422	4 968	1 276	8 514	8 469⁵⁾	3 081			—	412
87 974 012	27 711 636	5 265 510	60 905 459	275 794 978	93 933 226			17 506 870	11 585 049
				403 999	1 201 968 ¹⁰⁾			58 107	
87 974 012	27 711 636	5 265 510	60 905 459	10 116	34 267 ¹¹⁾			14 574	—
				—	—			—	—
87 974 012	27 711 636	5 265 510	60 905 459	1 111	—			—	—
				340 853	1 296 241 ¹²⁾			—	3 796
				306 226	609 134 ¹³⁾			—	5 642
87 974 012	27 711 636	5 265 510	60 905 459	276 857 283	97 074 836			17 521 444	11 652 594
5 042 929	2 130 234	699 298	3 363 971	7 354 945	3 834 837 ¹⁴⁾			1 795 900	221 520
Fr. 18 460 588	Fr. 5 579 305	Fr. 1 169 860	Fr. 13 476 254	Fr. — ⁹⁾	Fr. 11 223 366			— ¹⁾	—
682 114	243 986	44 050	505 638	—	121 626 ¹⁵⁾			— ¹⁾	755 255
657 040	133 182	36 792	353 682	—	243 ¹⁶⁾			— ²⁾	—
4 517 780	2 589 250	596 459	3 188 732	—	4 013 966¹⁷⁾			— ²⁾	—
					124 145 ¹⁸⁾			—	—
24 317 522	8 545 723	1 847 161	17 524 306	—	15 483 346			—	755 255
108 793 440	36 993 600	7 562 160	81 738 000	— ⁹⁾	55 772 042 ¹⁹⁾			— ²⁾	—
19 874 509	6 127 002	1 497 838	11 176 754	— ⁹⁾	13 506 576 ¹⁹⁾			— ⁴⁾	—
				— ⁹⁾	20 600 061 ¹⁹⁾			— ⁵⁾	—
19 874 509	6 127 002	1 497 838	11 176 754	—	34 106 637¹⁹⁾			—	—

Statistique des communications

Objets de la statistique	Chili	Chine	Congo belge Exploitation par l'Administr. coloniale	Côte fran- çaise des Somalis	Dahomey Exploitation par la Colonie	Danemark Exploitation par l'Etat ¹⁾
I. Réseaux urbains.						
a. Nombre de réseaux			4 ¹⁾	1 ¹⁾	4 ¹⁾	—
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . souterraines . . .			70	—	43	3 045
Totaux			70	—	43	3 045 ²⁾
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . souterrains . . .			70	—	93 ²⁾	—
Totaux			70	—	93	—
d. Développement des fils en km. { aériens . . . souterrains . . .			185 ²⁾	63 ²⁾	176	16 472 ²⁾
Totaux			185	63,5	176	21 739 ²⁾
II. Circuits interurbains.						
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . à fil double . . . internationaux . . .			11	—	4	—
Totaux			13	—	8	26
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . souterraines . . sous-marines . .			2 766	—	291 ²⁾	4 957 ²⁾
Totaux			2 766	—	292	5 710 ²⁾
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . souterrains . . . sous-marins . . .			2 753	—	411	—
Totaux			2 753	—	413	—
d. Développement des fils en km. { aériens souterrains sous-marins			3 278	—	475	49 169
Totaux			3 278	—	477	54 597 ²⁾
III. Stations et postes.						
a. Nombre de stations centrales			23	—	4	86
b. Nombre de cabines publiques			9	—	4	219
c. Nombre de postes d'abonnés			230 ²⁾	—	115	9 650
Totaux			239	—	119	9 869
IV. Personnel.						
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)			— ⁴⁾	— ⁴⁾	— ⁵⁾	— ¹⁰⁾
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints			— ⁴⁾	— ⁵⁾	— ⁵⁾	— ¹⁰⁾
Ingénieurs			— ⁴⁾	— ⁵⁾	— ⁵⁾	— ¹⁰⁾
Chefs d'équipe et monteurs			— ⁴⁾	— ⁵⁾	— ⁵⁾	— ¹⁰⁾
Ouvriers			— ⁴⁾	— ⁵⁾	— ⁵⁾	— ¹⁰⁾
Téléphonistes			— ⁴⁾	— ⁵⁾	— ⁵⁾	— ¹⁰⁾
Facteurs			— ⁴⁾	— ⁵⁾	— ⁵⁾	— ¹⁰⁾
Totaux			—	12	—	—
V. Conversations urbaines.						
a. D'abonné à abonné			221 800 ⁵⁾	42 500 ⁷⁾	28 521	11 364 335
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement			—	—	45	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné			—	—	—	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné			—	—	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ arrivée			—	—	—	987 036 246 882 ¹¹⁾
Totaux			221 800	42 500	28 566	12 598 253
VI. Conversations interurbaines.						
Nombre de conversations			2 190	—	18 146 ⁶⁾	3 485 925
VII. Recettes.						
A. Conversations urbaines. a. Abonnements			Fr. 30 238 ⁶⁾	Fr. 5 970 ⁸⁾	Fr. 6 063 ⁷⁾	Fr. —
b. Conversations sous V. b. c. d. e.			—	—	20	—
c. Recettes diverses			—	—	—	9 961 290
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations			4 378	—	22 930	—
b. Recettes diverses			1 100 ⁷⁾	—	—	—
Totaux			35 716	5 970	29 013	9 961 290
VIII. Dépenses.						
a. Etablissement antérieur à l'année courante			—	—	—	— ¹²⁾
b. Dépenses de l'année courante { Personnel Matériel			— ⁸⁾	—	— ⁸⁾	— ¹²⁾
Totaux			—	—	—	—

téléphoniques, année 1921.

Danemark		Dantzig (Ville libre de)	Egypte	Erythrée	Erythrée	Etats-Unis d'Amé- rique	Espagne	Finlande	France
Exploitation par des C ^{tes} privées ¹⁾	Iles Féroé Exploitation municipale ¹⁾	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat	(Année 1920)	(Année 1921)	Exploitation par des C ^{tes} privées ¹⁾			Exploitation par l'Etat ¹⁾
—	—	34 ¹⁾	21 136 ¹⁾	8	8	20 500 ²⁾			13 273
—	—	997	10 652	60	60	— ³⁾			64 712
—	—	66	155	—	—	—			11 321
—	—	1 063	10 807	60	60	—			76 033
—	—	7 219	16 522	100	100	— ³⁾			160 290
—	—	12 967	41 813	—	—	—			643 953
—	—	20 186	58 335	100	100	—			804 243
667 211	650	14 438	55 227	200	200	19 059 000			320 580
—	—	25 934	83 626	—	—	28 284 000			1 287 906
667 211 ¹²⁾	650	40 372	138 853	200	200	47 343 000 ⁴⁾			1 608 486
6 196	62	—	—	2	2	— ³⁾			23 467
—	—	23	73 ²⁾	5 ¹⁾	5 ¹⁾	—			193
—	—	52	—	—	—	—			23 660
6 196	62	75	73	7	7	—			131 666
—	—	435	930	1 619 ²⁾	1 619 ²⁾	— ³⁾			718
—	—	12	8	—	—	—			470
—	—	—	4	—	—	—			132 854
—	—	447	932	1 619	1 619	—			385 913
—	—	2 157	7 333	1 619 ²⁾	1 619 ²⁾	— ³⁾			12 422
—	—	105	187	—	—	—			—
—	—	—	18	—	—	—			408 335
—	—	2 262	7 538	1 619	1 619	—			771 827
165 232	877	4 314	14 667	2 268 ²⁾	2 268 ²⁾	5 041 000			24 844
—	—	210	374	—	—	2 356 000			1 624
—	40	—	36	—	—	—			798 295
165 232	917	4 524	15 077	2 268 ²⁾	2 268	7 397 000 ⁴⁾			13 359
1 760 ¹⁴⁾	59	34	29	8	8	21 200 ⁵⁾			21 794
2 847 ¹⁵⁾	80	49	118	13	13	13 875 183 ⁶⁾			489 513
257 882	418	12 758	24 601	164	182	—			511 307
260 729	498	12 807	24 719 ²⁾	177	195	13 875 183			85
815	1	—	75	1	1	—			1 244 ²⁾
—	—	—	45	—	—	—			—
2 019	1	— ²⁾	10	1	1	294 000 ⁷⁾			2 702
—	—	—	210	1	1	—			4 133
4 443 ¹⁶⁾	6 ¹⁹⁾	—	295	9	9	—			12 777 ³⁾
—	—	—	532 ⁴⁾	19	19	—			491
—	—	—	67	—	—	—			21 432
7 277	8	—	1 234	31	31	294 000			593 151 178 ⁴⁾
320 324 000	211 800	24 999 934	67 445 705	50 000	149 285	—			151 852 ⁵⁾
—	—	169 632	168 390	—	3 627	—			360 612
110 132	—	—	—	—	473	17 000 000 000 ⁸⁾			77 253
—	—	—	—	—	327	—			593 740 895
—	—	13 706	—	—	—	—			68 882 794 ⁶⁾
320 434 132	211 800	25 183 272	67 614 095	50 000	153 712	17 000 000 000			Fr. 128 404 334
62 587 300 ¹⁷⁾	142 700 ¹⁷⁾	2 950 155	978 315	38 004	41 115	520 000 000 ⁹⁾			8 526 170
Fr. 43 107 042	Fr. 35 186	Fr. 155 293	Fr. 7 799 577	Fr. 25 000	Fr. 13 500	Fr. —			76 132 200
—	—	—	—	—	442	2 233 200 000 ¹⁰⁾			—
11 876 655	106 411	223	193 078	—	—	795 000 000 ¹¹⁾			213 062 704
3 225 196	11 700	218 930	698 561 ⁵⁾	132 895	123 346	—			— ⁷⁾
58 208 893	153 297	374 446 ²⁾	8 691 216	157 895	137 288	3 028 200 000 ¹²⁾			—
116 168 951	709 103	— ⁴⁾	19 573 979	—	—	9 636 600 000 ^{12,13)}			—
49 682 436 ¹⁸⁾	63 628 ¹⁸⁾	— ⁴⁾	4 478 155	30 000	40 600	— ³⁾			—
—	—	—	1 388 903	20 000	10 200	—			—
49 682 436	63 628	—	5 867 058	50 000	50 800	—			—

Statistique des communications

Objets de la statistique	Gabon (Colonie du)	Grande- Bretagne Exploitation par l'Etat 1)	Grèce	Guadeloupe et Dépendances	Guinée française		
I. Réseaux urbains.							
a. Nombre de réseaux	3 1)	— 2)		20	1 1)		
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . souterraines . . .	170 } — }	— 3)		—	19		
Totaux	170	—		—	19		
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . souterrains . . .	170 } — }	— 4)		—	—		
Totaux	170	—		—	—		
d. Développement des fils en km. { aériens . . . souterrains . . .	170 2)	896 919 5) 4 186 833 6)		89	116 2)		
Totaux	170	5 083 752 7)		89	116		
II. Circuits interurbains.							
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . à fil double . . . internationaux . . .	3 } — } — }	8 495 8) 18 9)		36	5 3)		
Totaux	3	8 513		36	5		
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . souterraines . . . sous-marines . . .	362 1)	— 3)		—	254		
Totaux	362	—		—	254		
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . souterrains . . . sous-marins . . .	362 } — } — }	— 4)		—	—		
Totaux	362	—		—	—		
d. Développement des fils en km. { aériens . . . souterrains . . . sous-marins . . .	362 } — } — }	501 646 9) 297 069 10) 2 536 11)		377	254		
Totaux	362	801 251 7)		377	254		
III. Stations et postes.							
a. Nombre de stations centrales	3	3 309		2	1		
b. Nombre de cabines publiques	3	15 876		—	10		
c. Nombre de postes d'abonnés	56	979 477		113	58		
Totaux	59	995 353		113	68		
IV. Personnel.							
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)	1	—		—	1 4)		
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . .	28	—		—	—		
Ingénieurs	—	—		—	1 5)		
Chefs d'équipe et monteurs	52	— 12)		—	—		
Ouvriers	—	—		—	1 6)		
Téléphonistes	3	—		—	1		
Facteurs	—	—		—	2		
Totaux	84	—		—	6		
V. Conversations urbaines.							
a. D'abonné à abonné	28 000	682 000 000		50 225	27 750		
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	25	—		—	551		
c. Entre abonné et station centrale pour remise par	—	—		2 668	—		
facteur d'un message à un non-abonné	—	94 680		—	—		
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale	—	—		—	—		
pour remise par facteur à un autre non-abonné . . .	—	7 472 000		—	2 150		
e. Télégrammes téléphonés { départ arrivée	— } — }	6 997 000		—	—		
Totaux	28 025	686 563 680		52 893	30 451		
VI. Conversations interurbaines.							
Nombre de conversations	25	52 000 000 13)		740	3 670		
VII. Recettes.							
Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr. Fr.							
A. Conversations urbaines. a. Abonnements	19 875	—	—	—	11 915 7)	—	—
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	—	260 907 625 14)	—	—	83	—	—
c. Recettes diverses	—	—	—	—	—	—	—
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	50	81 922 375 15)	—	—	5 720	—	—
b. Recettes diverses	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	19 925	342 830 000 17)	—	—	17 718	—	—
VIII. Dépenses.							
a. Etablissement antérieur à l'année courante	2 000 3)	1 174 443 325 17)	—	—	—	—	—
b. Dépenses de l'année courante { Personnel Matériel	357 000 } 5 000 }	211 324 325 145 483 975 18)	—	—	8 200 4 050	—	—
Totaux	362 000 3)	356 808 300 17)	—	—	12 250	—	—

téléphoniques, année 1921.

Guinée portugaise	Hongrie Exploitation par l'Etat	Inde portugaise	Indes britanniques		Indes néerlandaises		Indochine française Exploitation par l'Etat	Islande Exploitation par l'Etat
			Exploitation par l'Etat 1)	Exploitation par des C ^{tes} privées 1)	Exploitation par l'Etat	Exploitation par la C ^{te} privée D. S. M.		
—	—	1 1)	541	600	78	21	11	17 1)
—	6 762	96	8 594	1 109	19 444	1 665	445	—
—	472	—	506	429	813	29	594	—
—	7 234	96	9 100	1 538	20 257 1)	1 694	1 039	—
—	—	96 2)	—	—	46 873	6 794	—	—
—	—	—	—	—	54 812	3 212	—	—
—	—	96	—	—	101 685 2)	10 006	—	—
—	62 654	106 3)	56 718	25 274	70 668	—	1 366	—
—	168 412	—	44 883	159 420	91 699 3)	—	2 740	—
—	231 066	106	101 601	184 694	162 367	—	4 106	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	35	—	82 4)	77	11	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	35	—	82	77	11	—
698	9 513	—	3 477	—	4 478 5)	441	859	2 439
—	52	—	—	—	—	—	5	48
—	—	—	—	—	—	—	—	—
698	9 565	—	—	—	4 478	441	864	2 487 2)
698	—	—	—	—	15 587	3 142	—	—
—	—	—	—	—	—	36	—	—
698	—	—	—	—	15 587	3 178	—	—
698	69 881	—	10 768	—	31 174	6 284	1 786	7 476
—	467	—	—	—	—	72	15	107
—	—	—	—	—	—	—	—	—
698	70 348	—	—	—	31 174	6 356	1 801	7 583
11	—	1	206	10	277	20	12	167
11	—	3	37	—	280	45	19	—
5 980	—	82	13 509	23 958	34 936	3 048	2 102	—
5 991	—	85	13 546	23 958	35 216	3 093	2 133	—
1	—	—	1	—	86	—	7 1)	—
39	—	—	—	—	94 6)	2	20	8
—	—	—	24	—	13	1	1 2)	—
—	— 1)	3	279	—	210	28	15 2)	—
—	—	—	38	—	1 320 7)	162	55 2)	—
—	—	3 4)	374 2)	—	1 415 8)	189	22 2)	256
35	—	—	—	—	289	2	—	34
75	—	6	716	—	3 427	384	120	298 2)
—	241 886 950	52 056 9)	—	—	—	6 437 229	387 640	—
—	468 552 2)	55	—	—	—	1 434	21 092	—
—	—	—	—	—	400 000 000	—	—	305 335
—	—	—	—	—	—	—	796	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	242 355 502	52 111	—	—	400 000 000	6 438 663	390 528	305 335
—	5 138 189	—	—	—	1 389 400 9)	942 777	183 127	—
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
—	1 108 858	5 456	2 782 993	6 670 405	14 091 258 10)	1 263 232	483 000	219 457
—	11 011	6	—	—	44 780	287	150 000	—
—	1 261	—	333 569	—	951 078	102 201	—	99 700
861	834 702	—	—	—	5 241 788	253 411	—	648 522
—	20 224	—	480 704	—	31 400	—	—	—
861	1 976 056	5 462	3 597 266	—	20 360 304	16 919 131	633 000	967 679
—	— 3)	89 314	— 3)	—	6 156 422	4 471 406	— 3)	— 2)
—	— 5)	— 6)	— 3)	—	566 588	1 173 110	— 3)	— 2)
—	—	5 073	—	—	8 458 148	207 907	—	—
—	—	5 073	—	—	9 024 736	1 381 017	—	—

Statistique des communications

Objets de la statistique	Moyen-Congo Exploitation par la colonie	Mozam- bique Exploitation par l'Administ. coloniale	Norvège		Nouvelle- Calédonie
			Exploitation par l'Etat ¹⁾	Exploitation par des C ^{tes} privées ²⁾	
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	1	527 ¹⁾	149 ²⁾	375 ²⁾	31
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . souterraines . . .	48 ¹⁾	227 8	6 409 372 ²⁾	15 358 253 ²⁾	450
Totaux	48	235	6 781 ⁴⁾	15 611	450
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . souterrains . . .	96	735 798	55 976 84 230 ⁵⁾	— ²⁾	—
Totaux	96	1 533	140 206	—	—
d. Développement des fils en km. { aériens . . . souterrains . . .	—	1 764 1 596	73 958 ⁶⁾ 167 922 ⁷⁾	79 294 ²⁴⁾ 64 499 ²⁵⁾	578 ¹⁾
Totaux	—	3 360	241 880	143 793	578
II. Circuits interurbains.					
a. Nombre de circuits { intérieurs { à fil simple . . . à fil double . . . internationaux . . .	—	—	56 ⁸⁾ 1 048 ⁹⁾ 12 ⁹⁾	— ²⁶⁾	33
Totaux	—	—	1 116	—	33
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes . . . souterraines . . . sous-marines . . .	—	—	24 492 ¹⁰⁾ 212 ¹¹⁾ 1 162	13 754 35 55	698
Totaux	—	—	25 866	13 844 ²⁷⁾	698
c. Développement des circuits en km. { aériens . . . souterrains . . . sous-marins . . .	—	—	60 705 13 128 1 826	— ²²⁾	1 018
Totaux	—	—	75 659	—	1 018
d. Développement des fils en km. { aériens . . . souterrains . . . sous-marins . . .	—	—	120 377 26 376 3 559	25 674 9 467 940	1 018 ²⁾
Totaux	—	—	150 312 ¹²⁾	36 081 ²⁷⁾	1 018
III. Stations et postes.					
a. Nombre de stations centrales	2	3	1 429 ¹³⁾	735	27
b. Nombre de cabines publiques	2	—	2 455 ¹⁴⁾	1 214	57 ³⁾
c. Nombre de postes d'abonnés	56	—	89 069	65 614	330
Totaux	58	—	91 524	66 828	387
IV. Personnel.					
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)	—	1	—	—	1
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints . . .	—	1	60	300	—
Ingénieurs	—	—	11	7	—
Chefs d'équipe et monteurs	— ²⁾	—	29	430	2
Ouvriers	—	—	168	430	10
Téléphonistes	—	17	984	1 083	4
Facteurs	—	8	7	42	—
Totaux	—	27 ²⁾	1 259 ¹⁵⁾	1 862	16 ⁴⁾
V. Conversations urbaines.					
a. D'abonné à abonné	44 000 ³⁾	604 970	162 270 213	98 564 072	305 407
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—	—	412 500 ¹⁶⁾	1 716 708	1 912
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	—	14 971	23
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—	—	—	—
e. Télégrammes téléphonés { départ arrivée	—	—	856 920 ¹⁷⁾ 499 023 ¹⁷⁾	132 175 118 626	423 ⁵⁾ 402 ⁵⁾
Totaux	44 000	604 970	164 038 656	100 546 552 ²⁸⁾	308 167
VI. Conversations interurbaines.					
Nombre de conversations	—	—	11 428 534 ¹⁸⁾	7 708 633	19 052
VII. Recettes.					
A. Conversations urbaines. a. Abonnements	Fr. 23 815	Fr. 72 180	Fr. —	Fr. 5 731 389	Fr. 28 321 ⁶⁾
b. Conversations sous V. b. c. d. e	—	—	—	164 757	253
c. Recettes diverses	—	4 400	— ¹⁹⁾	119 634 ²⁹⁾	—
B. Conversations interurbaines. a. Taxes des conversations	—	—	—	54 589	25 010
b. Recettes diverses	—	—	—	—	—
Totaux	23 815	76 580	—	6 070 369	53 584
VIII. Dépenses.					
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	—	— ¹⁹⁾	11 757 872	—
b. Dépenses de l'année courante { Personnel Matériel	— ⁴⁾	—	— ¹⁹⁾	2 699 882 ³⁰⁾ 2 321 585	— ⁷⁾
Totaux	—	—	—	5 021 467	— ⁷⁾

téléphoniques, année 1921.

Nouvelle- Zélande Exploitation par l'Etat ¹⁾	Pays-Bas			Perse	Pologne (année 1920) Exploitation par l'Etat	Pologne (année 1921) Exploitation par l'Etat	Portugal	Roumanie Exploitation par l'Etat ¹⁾	Royaume des Serbes, Croa- tes et Slovènes Exploitation par l'Etat
	Exploitation par l'Etat .	Exploitation municipale	Exploitation par des C ^{tes} privées						
301	143	16	1	—	1 296 ¹⁾	1 236 ¹⁾	—	84	160
9 574	—	—	—	—	11 590	14 367	—	1 926	4 125
395	—	—	—	—	3 450	314	—	226	145
9 969	—	—	—	—	15 040	14 781	—	2 152	4 270
94 969	—	—	—	—	48 495	50 916	—	15 600	40 375
75 491	—	—	—	—	37 625	37 233	—	28 860	1 595
170 460	—	—	—	—	86 120	88 149	—	44 460	41 970
181 065	—	—	—	—	96 991 ²⁾	101 832 ²⁾	—	31 200	43 750
150 986	—	—	—	—	75 251 ³⁾	74 466 ³⁾	—	57 720	3 190
332 045	—	—	—	—	172 242	176 298	—	88 920	46 940
—	—	—	—	—	—	—	—	—	60
—	2 084	—	—	—	893 ⁴⁾	1 349 ⁴⁾	—	—	330
—	52	—	—	—	3	3	—	—	11
—	2 136	—	—	—	896	1 352	—	—	401
22 028	—	—	—	—	18 263	26 929	—	17 090	13 570
693	—	—	—	—	81	91	—	—	—
22 721	—	—	—	—	18 344 ⁵⁾	27 020 ⁵⁾	—	17 090	13 571
—	—	—	—	—	45 637	81 128	—	58 845	40 399
—	—	—	—	—	204	255	—	—	2
—	—	—	—	—	45 841	81 383	—	58 845	40 401
83 484	150 133	—	—	—	91 275	162 256	—	73 900	42 400
693	—	—	—	—	408	511	—	—	2
84 177	150 133	—	—	—	—	—	—	73 900	42 402
301	1 421 ¹⁾	25	2	—	91 683	162 767	—	73 900	42 402
2 633	1 697	263	3	—	1 297	1 385	—	3 944	771
92 050	81 599 ²⁾	93 428	997	—	2 001	2 219	—	4 566	820
94 683	93 296	93 691	1 000	—	43 500	46 377	—	22 879	18 840
15	—	—	—	—	45 501	48 596	—	27 445	19 660
17	—	16	1	—	—	—	—	—	—
35	— ³⁾	8	1	—	—	—	—	—	—
274	—	402	6	—	—	—	—	18 265 ²⁾	21
842	—	981	7	—	—	—	—	—	90
1 294	2 045 ⁴⁾	914	7	—	—	—	—	—	400
—	—	14	—	—	—	—	—	—	1 170 ²⁾
2 477	2 045	2 335	15	—	—	—	—	—	560
—	81 255 001	240 171 014	736 340	—	—	—	—	—	—
6 819 789	123 631	858 145	—	—	41 347 885	112 059 554	—	20 418 700	33 488 127
—	67 349	—	—	—	687 746	453 734	—	—	542 120 ³⁾
—	—	—	—	—	—	—	—	—	65 010
—	306 701 ⁵⁾	1 010 282	4 585	—	—	—	—	—	90 520
6 819 789	81 752 682	242 039 441	740 925	—	346 105	402 537	—	119 283	191 958 ⁴⁾
—	12 037 157 ⁶⁾	—	—	—	350 585	352 721	—	103 002	190 843 ⁴⁾
Fr. —	Fr. —	Fr. —	Fr. —	Fr. —	42 682 321	113 268 546	—	20 640 985	34 568 578
—	Fr. 8 419 598	Fr. —	Fr. —	Fr. —	6 593 549	7 601 080	—	1 387 389	7 320 756 ⁵⁾
—	1 958 430	Fr. —	Fr. —	Fr. —	—	—	—	—	—
—	934 284	Fr. —	Fr. —	Fr. —	Fr. 2 424 267	Fr. 4 477 584	—	Fr. 30 542 536	Fr. 627 833
—	20 073 998	Fr. —	Fr. —	Fr. —	—	—	—	—	6 480 186
—	776 510	Fr. —	Fr. —	Fr. —	2 424 267	4 477 584	—	30 542 536	12 728 329
—	32 162 820 ⁷⁾	Fr. —	Fr. —	Fr. —	— ⁷⁾	— ⁷⁾	—	—	— ⁶⁾
—	102 462 762	Fr. —	Fr. —	Fr. —	— ⁷⁾	— ⁷⁾	—	—	— ⁶⁾
—	7 868 027	Fr. —	Fr. —	Fr. —	— ⁷⁾	— ⁷⁾	—	229 926 505	— ⁶⁾
—	49 714 733	Fr. —	Fr. —	Fr. —	— ⁷⁾	— ⁷⁾	—	76 670 000	— ⁶⁾
—	57 582 760 ⁸⁾	Fr. —	Fr. —	Fr. —	—	—	—	306 596 505 ³⁾	—

Statistique des communications

Objets de la statistique	Russie Exploitation par l'Etat	Sarre (Territ. de la) Exploitation par l'Etat	Sénégal Exploitation par la colonie	Siam	Soudan français Exploitation par la colonie
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	547	32 ¹⁾	3		4
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes souterraines	53 060 3 289	856 106	270 —		50 ¹⁾ —
Totaux	56 349	962	270		50
c. Développement des circuits en km. { aériens souterrains	— —	5 970 16 230	— —		— —
Totaux	—	22 200	—		—
d. Développement des fils en km. { aériens souterrains	269 088 437 182	11 941 ²⁾ 32 460 ³⁾	— —		100 ²⁾ —
Totaux	706 270	44 401	—		100
II. Circuits interurbains.					
a. Nombre de circuits { intérieurs à fil simple à fil double internationaux	1 047 535 —	— 37 ⁴⁾ 84 ⁵⁾	4 — —		2 — —
Totaux	1 582	121	4		2
b. Longueur des lignes (tracés) en km. { aériennes souterraines sous-marines	81 002 53 —	1 101 ⁶⁾ 3 —	115 — —		72 — —
Totaux	81 055	1 104	115		72
c. Développement des circuits en km. { aériens souterrains sous-marins	— — —	3 288 229 —	— — —		— — —
Totaux	—	3 517	—		—
d. Développement des fils en km. { aériens souterrains sous-marins	— — —	6 576 457 —	— — —		144 — —
Totaux	—	7 033	—		144
III. Stations et postes.					
a. Nombre de stations centrales	1 098	32	3		5
b. Nombre de cabines publiques	1 664	294	10		—
c. Nombre de postes d'abonnés	170 741	6 569	219		72
Totaux	172 405	6 863	229		72
IV. Personnel.					
a. Direction centrale (Effectif du personnel s'il y a lieu)	—	—	—		—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	1 264	—	—		—
Ingénieurs	1 197	—	—		—
Chefs d'équipe et monteurs	5 071	—	—		—
Ouvriers	8 968	—	—		—
Téléphonistes	1 528	—	—		—
Facteurs	—	—	—		—
Totaux	18 028	—	—		—
V. Conversations urbaines.					
a. D'abonné à abonné	48 902 880	19 877 883	65 434		80 600 ⁴⁾
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	35 300 832	49 377 ⁸⁾	—		—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	26 977 584	16 800 ⁸⁾	—		—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	65 334 ⁸⁾	—		—
e. Télégrammes téléphonés { départ arrivée	2 522 979 —	49 377 ¹⁰⁾ 17 891 ¹¹⁾	— —		— —
Totaux	113 704 275	20 076 662	65 434		80 600
VI. Conversations interurbaines.					
Nombre de conversations	453 109	1 929 296	5 629		4 300
VII. Recettes.					
A. Conversations urbaines.					
a. Abonnements	—	— ¹²⁾	28 094		12 141
b. Conversations sous V. b. c. d. e.	—	— ¹³⁾	10 287		—
c. Recettes diverses	—	— ¹⁴⁾	23 164 ²⁾		—
B. Conversations interurbaines.					
a. Taxes des conversations	—	— ¹⁵⁾	3 200		—
b. Recettes diverses	—	—	—		—
Totaux	—	—	61 545		15 341
VIII. Dépenses.					
a. Etablissement antérieur à l'année courante					
	—	— ¹⁶⁾	57 600		— ⁵⁾
b. Dépenses de l'année courante					
{ Personnel	—	— ¹⁶⁾	— ³⁾		— ⁵⁾
{ Matériel	—	—	30 560		—
Totaux	—	—	30 560		—

téléphoniques, année 1921.

Suède		Suisse	S. Thomé	Tchéco-slovaquie	Timor portugais	Tripolitaine	Tunisie	Turquie	Uruguay
Exploitation par l'Etat	Exploitation par des C ^o s privées	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Administr. coloniale	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Administr. coloniale	Exploitation par l'Etat	Exploitation par l'Etat		
262 ¹⁾	15 ⁶⁾	994 ¹⁾	1 ¹⁾	1 240 ¹⁾	2 ¹⁾	60 ¹⁾	103		
— ²⁾	— ²⁾	25 618 2 418	224	14 624 ²⁾	48	37	— ¹⁾		
—	—	28 036 ²⁾	224	14 624	48 ²⁾	37	25		
494 381 ³⁾	3 947	50 287 188 155	224 ²⁾	—	—	53	3 257 ²⁾		
494 381	3 947	238 442 ³⁾	224	—	—	53	2 964 ³⁾		
985 216 ³⁾	4 078	100 575 ⁴⁾ 376 310 ³⁾	232	186 000 76 623	—	53 ²⁾	6 514 5 928 ⁴⁾		
985 216	4 078	476 885 ⁶⁾	232	262 623	—	53	12 442		
20 ⁶⁾	—	—	375	—	1 083	—	—		
1 983 ⁶⁾	—	2 636 ⁷⁾	—	—	—	1	113 ⁵⁾		
27 ⁷⁾	—	94 ⁸⁾	—	—	—	—	1 ⁶⁾		
2 030	—	2 730 ⁹⁾	375	—	1 083	1	114		
— ⁸⁾	—	— ¹⁰⁾	375	12 387	—	125	— ¹⁾		
—	—	—	375	12 387	—	125	—		
147 066	—	51 821	387	—	—	256 ³⁾	6 128		
13 525	—	16 171	—	—	—	—	62		
915	—	46	—	—	—	—	1		
161 506 ³⁾	—	68 038 ¹¹⁾	387	—	—	256	6 191		
293 821 ¹⁰⁾	—	103 642	387	86 000	—	—	12 257		
27 051	—	32 341	—	451	—	—	124		
1 829	—	92	—	—	—	—	1		
322 701 ³⁾	—	136 075 ¹²⁾	387	86 451	—	—	12 382		
3 088 ¹²⁾	43	1 019 ¹⁴⁾	1	1 240	2	1	103		
6 100 ¹³⁾	—	1 745 ¹⁴⁾	8	1 460 ³⁾	45 ³⁾	—	146		
365 895 ¹⁴⁾	1 726 ²⁷⁾	160 880 ¹⁵⁾	220	79 100	52	60	5 049		
371 995 ¹⁵⁾	1 726	162 625 ¹⁶⁾	228	80 560	97	—	5 298		
— ¹⁶⁾	—	207 ¹⁷⁾ 251 ¹⁸⁾	—	—	1 ⁴⁾	—	—		
— ¹⁶⁾	—	—	2	—	—	—	—		
— ¹⁶⁾	—	1 771 ¹⁹⁾	12 ³⁾	—	—	—	—		
9 530 ¹⁷⁾	—	1 467 ²⁰⁾	4	—	—	1	—		
— ¹⁹⁾	—	11	23	—	2 ⁵⁾	6 ³⁾	—		
— ¹⁹⁾	—	—	—	—	—	3 ⁶⁾	—		
9 530 ¹⁸⁾	—	3 707	41	—	3	12	—		
508 341 100 ¹⁹⁾	—	80 001 119	61 055 2 342 ⁴⁾	158 527 279	29 518 ⁸⁾ 43 ⁷⁾	—	2 855 089		
— ²⁰⁾	—	9 917	—	723 737	—	—	—		
1 870 482 ²¹⁾	—	359 935 ²¹⁾	—	—	—	—	204 ⁸⁾		
887 692 ²¹⁾	—	224 481 ²¹⁾	—	442 799 743 686	— ⁸⁾	—	5 982 ⁹⁾		
511 099 274	—	80 595 452	63 397	160 437 501	29 561	—	2 861 275		
40 981 743 ²²⁾	—	40 659 428 ²²⁾	68 414	7 802 715 ⁵⁾	4 715 ⁹⁾	—	1 057 236		
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.		
77 813 860	—	13 372 610	28 090 ⁵⁾	— ⁹⁾	1 559 ¹⁰⁾	—	110 529 ¹⁰⁾		
—	—	8 006 610 ²³⁾	2 712	— ⁷⁾	14	—	1 054		
45 406 917	—	16 043 780 ²⁴⁾	—	— ⁸⁾	—	—	19 986 ¹¹⁾		
—	—	21 513 794	—	—	1 141	—	1 183 610		
123 220 777 ²⁵⁾	—	58 936 794	30 802	—	2 715	—	1 315 179		
212 483 162 ²¹⁾	—	189 133 235 ²³⁾	—	— ⁴⁾	—	20 000	—		
95 700 704 ²⁵⁾	—	17 179 915 39 648 999 ²⁶⁾	312 002 29 739	— ⁴⁾	9 820 22 725	5 000 20 000	— ⁷⁾		
95 700 704	—	56 828 914	341 741	—	32 545	25 000	—		

Statistique des communications téléphoniques, année 1921.

Observations

Remarque. — *Service commun PTT*, indiqué dans les observations ci-après, signifie que le renseignement spécial au service téléphonique ne peut être donné, ce service étant réuni à ceux des postes et des télégraphes.

Afrique du Sud (Union). — ¹⁾ Année budgétaire du 1^{er} Avril 1921 au 31 Mars 1922. — ²⁾ Non compris le réseau de Durban qui est la propriété d'une corporation. — ³⁾ Service commun P T T.

Allemagne. — ¹⁾ Tous les réseaux sont installés à double fil. — ²⁾ Y compris 46 660 km de circuits aériens de réserve et 748 813 km de circuits sous-marins de réserve. — ³⁾ Y compris 93 320 km de fils aériens de réserve et 1 497 625 km de fils souterrains de réserve. Fils de bronze de 1,5 mm de diamètre. — ⁴⁾ Câbles souterrains et sous-fluviaux de 1, 2, 4, 5, 7, 10, 14, 20, 25, 28, 50, 56, 75, 100, 112, 125, 150, 168, 175, 200, 224, 250, 300, 350, 400, 450 et 500 conducteurs doubles de 0,8 mm de diamètre et de 500 et 600 conducteurs doubles de 0,6 mm de diamètre. Les câbles sont entourés de fils de fer protecteurs ou ne sont revêtus que d'une gaine de plomb et sont posés dans des tuyaux de fonte ou dans des conduits en ciment. — ⁵⁾ Fils de bronze ou fils de cuivre dur de 5, 4,5, 4, 3, 2,5, 2 et 1,5 mm; fils doubles métalliques (fils de fer revêtus d'une couche de bronze) de 5, 4, 3 et 2 mm et, à titre provisoire, du fil de fer de 4 et 3 mm. — ⁶⁾ Fils aériens et fils qui sont en partie aériens, en partie souterrains ou sous-marins. — ⁷⁾ Il n'est pas possible de fournir des indications; les lignes sont comprises, comme partie du réseau télégraphique, dans le tableau statistique des télégraphes (I. Réseau). — ⁸⁾ Ces fils sont compris, comme partie du réseau télégraphique, dans le tableau statistique des télégraphes (I. Réseau). — ⁹⁾ et ¹⁰⁾ Service commun P T T. — ¹¹⁾ Chiffre inférieur à l'exercice précédent; par suite du rattachement politique de certains faubourgs et localités voisines de Berlin à cette dernière ville, les lignes desservant ces faubourgs et localités sont maintenant comprises dans les données relatives au service urbain.

Australie (Fédération). ¹⁾ Dont 33 utilisés pour le service télégraphique (circuits superposés). — ²⁾ Nombre total du personnel permanent et temporaire affecté aux trois services P T T. — ³⁾ Dont 29 utilisés pour le service télégraphique (circuits superposés). — ⁴⁾ Dont 77 utilisés pour le service télégraphique (circuits superposés). — ⁵⁾ Dont 81 utilisés pour le service télégraphique (circuits superposés). — ⁶⁾ Dont 23 utilisés pour le service télégraphique (circuits superposés).

Autriche. — ¹⁾ La plupart des réseaux sont installés à double fil. — ²⁾ Fils de bronze de 1,5 mm et fils d'acier de 1,5 mm de diamètre. — ³⁾ Câbles téléphoniques de 30, 60, 120 et 240 conducteurs doubles de 0,8 mm de diamètre, isolés au papier et à l'air et posés dans des conduits en ciment; il existe aussi des câbles sous plomb, armés et posés directement dans le sol. — ⁴⁾ Ces câbles téléphoniques contiennent des fils de cuivre de 2 mm de diamètre. — ⁵⁾ Les données sous ce titre sont exclusivement afférentes au service téléphonique. — ⁶⁾ Dont 693 à titre temporaire. — ⁷⁾ Les téléphonistes sont des dames. — ⁸⁾ Non compris dans ce chiffre le personnel des postes, qui fait du service téléphonique. — ⁹⁾ Ces renseignements ne peuvent être fournis.

Belgique. — ¹⁾ Du développement des circuits, la moitié est utilisée en commun par la Grande-Bretagne et la Belgique. — ²⁾ Du développement des conducteurs, la moitié est utilisée en commun par la Grande-Bretagne et la Belgique. — ³⁾ Ce chiffre représente le nombre des bureaux publics, dont les plus importants sont pourvus de plusieurs cabines. — ⁴⁾ A savoir: 61 932 postes primaires et 16 850 postes supplémentaires à l'usage des abonnés. Tous les postes primaires sont reliés par fil double aux bureaux centraux. — ⁵⁾ Au 31 Décembre 1921, il y avait 19 abonnés au service international et 2 abonnés avec les services établis dans les stations de chemins de fer. — ⁶⁾ Il y a une Direction spéciale pour les Téléphones. — ⁷⁾ Dont 2 inspecteurs techniques-électriciens principaux et 4 chefs de section électriciens. — ⁸⁾ Dont 387 à titre permanent (salaire 11,50 à 16 f) et 688 à titre temporaire (salaire 11 f à 14,50). — ⁹⁾ Personnel (fonctionnaires et employés) qui s'occupe du service téléphonique, dont 1633 personnes du sexe féminin. Une partie du personnel masculin s'occupe également de questions relatives au service télégraphique. — ¹⁰⁾ 62 423 de ces communications ont donné lieu à double taxe. — ¹¹⁾ Avis d'appel téléphonique ayant pour objet d'inviter un correspondant à se mettre en communication, par la voie téléphonique, avec l'expéditeur de l'avis ou avec un tiers à désigner. La taxe à percevoir pour l'avis est de 50 centimes dans le régime urbain et de 70 centimes dans le régime interurbain. — ¹²⁾ 10 centimes par télégramme. — ¹³⁾ Transmission gratuite. — ¹⁴⁾ A savoir: a) 25 858 avis d'appel téléphonique (taxe 70 centimes, voir observation 5), b) 2 952 167 conversations du service intérieur, comprenant 4 569 606 unités de taxe de 3 minutes, et c) 856 812 du service international, comprenant 1 703 224 unités de taxe de 3 minutes. — ¹⁵⁾ Dont 7 526 f pour avis d'appel téléphonique. — ¹⁶⁾ Dont 69 f pour cartes payantes et 174 f pour abonnements aux communications avec les services établis dans les stations de chemins de fer. — ¹⁷⁾ A savoir: a) 2 493 614 f du service intérieur, dont 120 857 f pour circuits loués et 7 896 f pour avis d'appel téléphonique, b) 1 521 362 f du service international (parts belges). — ¹⁸⁾ Cette somme se rapporte aux produits extraordinaires. — ¹⁹⁾ Chiffres approximatifs. — ²⁰⁾ Y compris 9 759 964 f de dépenses recouvrables en exécution des traités de paix. — ²¹⁾ Dont 22 446 062 f de dépenses de premier établissement. Celles-ci comprennent: 3 677 358 f, dépenses recouvrables en exécution des traités de paix, et 1 477 870 f d'indemnité pour cherté de vie. Les dépenses de l'année courante ne comprennent ni les charges d'amortissements, ni l'intérêt des capitaux de premier établissement.

Bulgarie. ¹⁾ A savoir: 5 941 148 levas. — ²⁾ A savoir: 8 152 460 levas. — ³⁾ A savoir: 4 000 000 levas. — ⁴⁾ A savoir: 6 308 880 levas. — ⁵⁾ A savoir: 1 000 000 levas.

Ceylan. — ¹⁾ Combiné avec le service des télégraphes. — ²⁾ A savoir: 75 téléphonistes de jour (dames), 11 téléphonistes de nuit (hommes); 2 surveillants et 7 monteurs.

Statistique des communications téléphoniques, année 1921.

Observations

Congo belge. — 1) Fil simple avec retour par la terre. — 2) Fil de bronze phosphoreux de 2 mm de diamètre. — 3) Y compris les postes des services publics. — 4) Service commun P T T. — 5) Chiffre établi d'après la moyenne journalière. — 6) Le prix de l'abonnement annuel est de 250 francs. — 7) Appels téléphoniques. — 8) Dépenses des services P T T.

Côte française des Somalis. — 1) Fils doubles. — 2) En cuivre dur de 1,5 et 2 mm de diamètre. — 3) Câble de deux conducteurs sous plomb. — 4) Direction des P T T. — 5) Chef de service. — 6) Agents. — 7) D'après la moyenne journalière. — 8) Abonnements forfaitaires à raison de 350 francs l'an. Services publics sont gratuits.

Dahomey. — 1) Fils doubles. — 2) Fil de cuivre de 1,5 et de 2 mm. — 3) Fil de cuivre de 2 mm et fil de fer de 3 mm. — 4) Câble à 2 conducteurs. — 5) Le personnel des services postal et télégraphique assure le service téléphonique. — 6) Unité de 3 minutes. — 7) Abonnements forfaitaires : 150 f par an; régime à conversations taxées: 80 f par an; redevance de premier établissement: 200 f; abonnements des services publics: 75 f par an, payables d'avance. — 8) Dépenses des services P T T.

Danemark. — 1) Année budgétaire du 1^{er} Avril 1921 au 31 Mars 1922. — 2) Y compris les lignes et fils se trouvant dans les districts du Jutland-du-Sud à la prise de possession. — 3) Fils d'acier de 3 mm de diamètre et fils de bronze de 2 mm de diamètre hors des villes et fils de bronze de 1,5 mm de diamètre dans les villes. — 4) La communication avec l'Allemagne est établie par cinq voies (via Sønderborg, via Aabenraa, via Tønder, via Syltholm-Fehmarn et via Gedser-Warnemünde), par quinze fils doubles de cuivre dur, savoir: deux de 5 mm, sept de 4 mm, six de 3 mm. Avec la Suède, la communication est établie par deux voies (via Vedbæk-Hildesborg et via Helsingor-Helsingborg) par onze fils doubles de cuivre dur, savoir: cinq de 3 mm, quatre de 4,5 mm et deux par câble souterrain en Helsingor. Les conversations avec la Norvège sont échangées à travers la Suède via Helsingor-Helsingborg. — 5) Y compris 1999 km de lignes comportant aussi des fils télégraphiques. — 6) Câbles souterrains avec 40 conducteurs (4 × 4 + 12 × 2) avec un fil fin de fer. Isolation de papier sous plomb et ruban de fer. — 7) Y compris 48 km de câbles comportant aussi des fils télégraphiques. — 8) Y compris 118 km de câbles comportant aussi des fils télégraphiques. — 9) La plupart des câbles avec self-induction artificielle (un fil fin de fer) contiennent 4 ou 8 conducteurs. — 10) Personnel commun avec les télégraphes d'Etat. — 11) La transmission téléphonique de ces télégrammes est gratuite. A la demande du destinataire, les télégrammes arrivés sont, en outre, portés à domicile par facteur. — 12) Service commun P T T. — 13) Les abonnés sont desservis tant par des fils simples que par des fils doubles. — 14) Y compris 117 stations centrales secondaires. — 15) Dont 813 cabines publiques automatiques. — 16) Ordinairement des dames. — 17) Ce chiffre n'indique que le nombre de conversations. Le nombre d'unités n'est pas donné, ni par les compagnies privées, ni par l'Administration des îles de Féroé. — 18) Non compris les dépenses d'établissement de l'année courante. — 19) La plupart des stations centrales et des cabines publiques sont desservies par des personnes particulières.

Dantzig (Ville libre de). — 1) Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — 2) Service commun P T T. — 3) Conversion au taux de 100 marks = 4 francs-or. — 4) Service commun P T T.

Egypte. — 1) Circuits métalliques. Non compris le réseau provincial de l'Etat qui n'a aucune liaison avec le réseau central. — 2) Dont 15 circuits superposés. — 3) Ce chiffre comprend 3582 postes téléphoniques gouvernementaux des Provinces dont il est fait mention ci-dessus. — 4) Dont 388 dames. — 5) Ce chiffre représente le 30 % des taxes de conversations interurbaines, le 70 % étant alloué à l'Administration des Télégraphes de l'Etat qui se charge de l'installation et du maintien des lignes interurbaines.

Erythrée. — 1) Données relatives au service ferroviaire y comprises. — 2) Données relatives au service ferroviaire et aux commissariats y comprises.

Etats-Unis d'Amérique. — 1) Données statistiques englobent tous les réseaux téléphoniques du pays; ne peuvent par conséquent être évaluées qu'approximativement. — 2) Ce chiffre ne représente pas toutes les villes et villages reliés au réseau téléphonique; les lignes interurbaines du réseau téléphonique Bell à elles seules s'étendent à environ 70 000 places. D'après les meilleures estimations, toute communication téléphonique aux Etats-Unis (le 2 % environ excepté) forme un circuit métallique. Le 2 % des communications à simple fil est réparti, en général, parmi les communautés rurales dispersées. — 3) Aucune indication ne peut être fournie. — 4) Ces données ont été converties de milles en kilomètres dans la proportion de 1 mille = 1,610 km. Dans maints cas, il est impossible de distinguer exactement entre communication urbaine et communication interurbaine. Cette méthode arbitraire de distinction, en usage aux Etats-Unis, ne peut donc pas être la même que celle employée dans les autres pays. D'après les meilleures estimations, toute communication téléphonique aux Etats-Unis (le 2 % environ excepté) forme un circuit métallique. Le 2 % des communications à simple fil est réparti, en général, parmi les communautés rurales dispersées. — 5) Ne comprend pas les stations d'embranchements privées. Ce chiffre ne représente pas toutes les villes et villages reliés au réseau téléphonique; les lignes interurbaines du système téléphonique Bell à elles seules s'étendent à environ 70 000 places. — 6) Indications ne peuvent être fournies en ce qui concerne le nombre des stations téléphoniques publiques; exception faite du système téléphonique Bell qui, à lui seul, compte 116 000 de ces stations dans les villes de 50 000 habitants ou plus où ce système fonctionne. — 7) Dans ce nombre 97 000 sont des hommes et 197 000 des dames; 165 000 de ce total sont des téléphonistes. En plus de ce nombre d'employés, une quantité considérable de personnes sont occupées à titre provisoire dans le service du téléphone. En raison du fait qu'aux Etats-Unis

Statistique des communications téléphoniques, année 1921.

Observations

L'Administration des Téléphones est distincte de celle des Postes et des Télégraphes, les indications relatives au nombre total des employés ne sont pas comparables avec les données statistiques d'autres pays. — ⁸⁾ Ne comprend que les conversations effectives. En raison des différences existantes dans l'extension des réseaux urbains, ces indications, qui établissent une différenciation entre conversations urbaines et interurbaines, ne peuvent être comparées aux statistiques d'autres pays. — ⁹⁾ Ne comprend que les conversations effectives. En raison des différences existantes dans l'extension des réseaux urbains, ces indications, qui établissent une différenciation entre conversations urbaines et interurbaines, ne peuvent être comparées aux statistiques d'autres pays. Chaque conversation a été comptée simple, sans égard à sa durée. Les conversations sur les lignes interurbaines affermées à de gros clients ne sont pas comprises. — ¹⁰⁾ Ne comprend que le revenu total du service urbain proprement dit; ne comprend pas de revenu mixte. — ¹¹⁾ Ne comprend que le revenu total du service interurbain proprement dit (revenu de lignes interurbaines affermées y compris); ne comprend pas de revenu mixte. — ¹²⁾ Toutes indications financières ont été converties de dollars en francs sur la base de 1 dollar = 5,18 francs. Les données statistiques financières pour les Etats-Unis ne peuvent être comparées avec exactitude à celles de beaucoup d'autres pays, à cause, entre autres, des importantes fluctuations dans la valeur d'achat des diverses monnaies nationales — ¹³⁾ Ce chiffre représente les dépenses afférentes au réseau et à son équipement à la date du 31 Décembre 1920. Des dépenses pour frais courants d'exploitation et d'entretien, etc., ne sont pas comprises.

France. — ¹⁾ Y compris l'Alsace et la Lorraine. — ²⁾ Y compris les ingénieurs et les mécaniciens principaux et ordinaires. — ³⁾ Dames et hommes. — ⁴⁾ Y compris les avis d'appel et les conversations de groupe, gratuites ou payantes — ⁵⁾ Messages urbains. — ⁶⁾ Y compris les conversations internationales, les messages et les avis d'appel. — ⁷⁾ Service commun P T T.

Gabon (Colonie du). — ¹⁾ Fil simple. — ²⁾ Fil de cuivre de 2,5 mm de diamètre. — ³⁾ Dépenses communes avec le service postal et télégraphique.

Grande-Bretagne. — ¹⁾ L'année financière se termine le 31 Mars. Ces données se rapportent seulement aux réseaux exploités par l'Etat. Il existe, en outre, deux autres réseaux dont l'un appartient à la communauté de Hull et l'autre aux Etats de Guernsey. — ²⁾ Le système de répartition des stations en zones dans le but d'établir les taxes de conversations a été aboli. Depuis l'introduction du nouveau tarif téléphonique à la date du 10 janvier 1921, la taxe de conversation locale de 15 centimes permet à l'abonné de communiquer avec d'autres abonnés reliés 1^o à la même centrale, 2^o à toute autre station située dans un rayon de 8 km à partir de la station centrale. Dans le cas de Londres, la taxe de conversation locale englobe, en général, les stations situées dans un rayon de 16 km à partir de la station centrale et, dans le cas des 4 plus grandes villes provinciales, c'est-à-dire Glasgow, Liverpool, Manchester et Birmingham, les stations situées dans un rayon de 11 km à partir de la station centrale. Sauf de rares exceptions, tous les abonnés sont desservis par des circuits métalliques. — ³⁾ Les services télégraphiques et téléphoniques étant réunis et les fils télégraphiques et téléphoniques suivant souvent les mêmes routes, il est impossible d'indiquer les données se rapportant exclusivement à la téléphonie. — ⁴⁾ Aucune indication ne peut être fournie. — ⁵⁾ Les lignes aériennes sont construites généralement de fil de bronze pesant 11 kg par km. Pour des raisons de construction, on emploie aussi exceptionnellement du fil de bronze pesant 20 kg par kilomètre ou du fil de cuivre dur pesant 28 ou 42 kg par km. — Là où se trouvent des câbles aériens, l'on emploie des fils de cuivre pesant 3 à 6 kg par km selon l'éloignement de la centrale. Pour des circuits de raccordement l'on emploie des fils de cuivre pesant jusqu'à 11 kg par km. Dans certains cas, les raccordements spéciaux à longue distance ainsi que les circuits interurbains sont construits en fil de cuivre du poids de 11 à 42 kg par km — ⁶⁾ Dont 849 km de câbles sous-marins. Les conducteurs souterrains consistent principalement en câbles isolés au papier et recouverts de plomb. Les fils de cuivre pèsent 2, 3 ou 6 kg par km pour les circuits d'abonnés, suivant l'éloignement de la station centrale. Pour des raccordements ordinaires, l'on emploie, suivant la distance entre les stations, des fils de cuivre pesant jusqu'à 11 kg par km. Dans le cas de raccordement entre stations urbaines et interurbaines, des fils d'un poids plus grand ou des fils équipés avec des bobines d'induction sont employés à l'effet d'obtenir le rendement type pour de tels circuits. La plupart des câbles souterrains constituant les circuits d'abonnés à Londres contiennent de 400 à 600 fils pesant 6 kg par km, ou de 800 à 1000 fils pesant 3 kg par km suivant l'éloignement des Districts desservis par la station centrale. — ⁷⁾ Il existe en outre 576 078 km de fil simple de réserve (59 055 km de fils aériens, 515,010 km de fils souterrains et 2013 km de fils sous-marins) dont disposent les deux administrations des télégraphes et des téléphones (réseaux urbains et interurbains) et qui ne peuvent être indiqués séparément. — ⁸⁾ Un troisième circuit est parfois superposé à deux circuits métalliques ordinaires par le moyen de transformateurs. — ⁹⁾ Tous les circuits interurbains sont des circuits métalliques; la partie aérienne consiste en fil de cuivre dur pesant 28, 42, 56, 85, 113, 169 et dans très peu de cas 225 kg par km suivant la longueur du circuit. — ¹⁰⁾ Les conducteurs employés pour la plupart des circuits interurbains souterrains pèsent 6, 11 et 20 kg par km et sont isolés au papier et enveloppés dans une gaine de plomb. La dimension de ces câbles varie; ils contiennent de 14 à 308 paires de fils suivant le nombre des circuits requis par certaines villes déterminées. Le nombre des circuits est prévu d'avance pour les besoins probables de 5 à 10 ans. Chaque paire de conducteurs est équilibrée de façon à réduire la différence de capacité entre les différentes paires et de supprimer par là l'induction. Ils sont aussi pupinisés à des distances régulières, afin d'obtenir cet effet d'atténuation. Dans le cas des circuits interurbains à longue distance entre Londres et Manchester, Newcastle, Glasgow, etc., des relais sont installés à différents endroits, le long du parcours,

Statistique des communications téléphoniques, année 1921.

Observations

à l'effet d'amplifier la parole. — ¹¹⁾ Les câbles sous-marins reliant la France mesurent en moyenne environ 24 milles nautiques chacun et ceux reliant la Belgique environ 48 milles nautiques. Les câbles sont formés d'un toron de 4 conducteurs en cuivre dont le poids de chacun varie entre 73 kg et 141 kg par mille nautique et sont isolés avec de la gutta-percha dont le poids varie entre 68 kg et 136 kg par mille nautique. Six câbles sont munis de bobines Pupin à des distances de un mille nautique; un câble en est muni sans discontinuité. Les longueurs en milles indiquées ne comprennent pas la part des câbles téléphoniques anglo-continentaux appartenant à d'autres administrations. — ¹²⁾ Service commun P T T. — ¹³⁾ Ce chiffre comprend 440 700 conversations internationales. — ¹⁴⁾ Y compris les redevances des concessionnaires et les revenus pour fils loués aux concessionnaires. — ¹⁵⁾ Y compris les recettes des conversations internationales. — ¹⁶⁾ Y compris 41 369 700 francs de dépenses pour amortissement du capital et des intérêts, ainsi que 59.743 025 francs en prévoyance de la dépréciation du réseau. — ¹⁷⁾ Conversion au taux de 1 livre sterling = 25 francs-or.

Guinée française. — ¹⁾ Circuit métallique. — ²⁾ Fil de bronze silicieux de 2 mm et fil de fer galvanisé de 3 mm. — ³⁾ Retour par la terre. Fil de fer galvanisé de 3 mm. — ⁴⁾ Direction unique pour les P T T. — ⁵⁾ Mécanicien des P T T. — ⁶⁾ Aide mécanicien des P T T. — ⁷⁾ Abonnements forfaitaires. Tarif annuel 240 f; services publics diminution de 50 %. — ⁸⁾ Conversations interurbaines jusqu'à 100 km, 2 f par 3 minutes; conversations locales, 0 f 15 par 3 minutes.

Hongrie. — ¹⁾ Service commun P T T. — ²⁾ 2,35 centimes (du 1^{er} janvier 1921 au 31 mai 1922) par conversation. — ³⁾ Unité de temps: 3 minutes. — ⁴⁾ Les valeurs en francs ont été établies en couronnes par conversion au taux de 100 couronnes = 1 f 175. — ⁵⁾ Service commun P T T.

Inde portugaise. — ¹⁾ Dans la cité de Nova-Góia, fil simple avec retour par la terre. — ²⁾ Avec retour par la terre. — ³⁾ Fil en cuivre dur de 2 mm de diamètre. — ⁴⁾ Dames. — ⁵⁾ Les conversations sont taxées à raison de 10 centimes par 3 minutes. — ⁶⁾ Service commun P T T.

Indes britanniques. — ¹⁾ Exercice budgétaire du 1^{er} avril 1921 au 31 mars 1922. — ²⁾ Dont 21 dames. — ³⁾ Il n'est pas tenu de compte spécial pour le téléphone.

Indes néerlandaises. — ¹⁾ Fils doubles et fils simples. — ²⁾ Fils de bronze de 1,5 et 2 mm de diamètre. Fils d'acier galvanisé d'un diamètre de 2 et 3 mm et fils de fer de 4 mm. — ³⁾ Câbles de 7 à 224 conducteurs doubles d'un diamètre de 0,8 et de 1 mm, isolés au papier et à l'air et couverts d'un manteau de plomb de 2,5 à 3 mm; armature en fils de fer galvanisé. — ⁴⁾ Fils de cuivre dur de 4 mm et fils de bronze de 2, 3 et 3,5 mm. — ⁵⁾ Les lignes interurbaines sont construites par le service des télégraphes et exploitées par celui des téléphones. — ⁶⁾ Chefs d'équipe et monteurs. Trois classes de personnel. — ⁷⁾ Tous des indigènes, et en grand nombre à titre temporaire (coulis). — ⁸⁾ Y compris des indigènes et des Chinois. — ⁹⁾ L'unité de temps est de 3 minutes. — ¹⁰⁾ Il y a divers abonnements mensuels variant selon l'étendue des réseaux et le nombre des conversations des abonnés. Les abonnés placés au delà d'un rayon de 3 km (quelques réseaux en ont 6) paient une contribution supplémentaire dépendant de la distance. Les conversations entre les différentes centrales d'un même réseau sont grévées d'un tarif spécial.

Indo-Chine française. — ¹⁾ Direction confondue avec celle des Postes et des Télégraphes. — ²⁾ Personnel européen. — ³⁾ Dépenses confondues avec celles des services des P T T.

Islande. — ¹⁾ Il existe en outre 38 réseaux privés. — ²⁾ Service commun P T T.

Italie. — ¹⁾ Année financière du 1^{er} Juillet 1920 au 30 Juin 1921. — ²⁾ Les grands réseaux sont en fil de bronze de 1,25 mm, et les petits réseaux en fil de fer et de bronze de plusieurs diamètres. — ³⁾ Dont 75 km de réserve. — ⁴⁾ Câbles souterrains, sous plomb, à plusieurs circuits à double fil, isolés au papier et à l'air. Il y en a de deux types: l'un sans armature, l'autre avec armature de fil de fer entourée de jute goudronnée. Diamètre du conducteur de cuivre, 1 mm. — ⁵⁾ Dont 1498 km de réserve. — ⁶⁾ Dont 2886 km de réserve. — ⁷⁾ Fil de bronze phosphoreux de 3, 4 et 5 mm. — ⁸⁾ Y compris le personnel administratif et comptable des Directions compartimentales et des réseaux. — ⁹⁾ Tous à titre permanent. Il y a aussi des ouvriers à titre temporaire en nombre indéfinissable. — ¹⁰⁾ Dont 1 322 306 avis d'appel. — ¹¹⁾ A savoir: 40 975 170 liras. — ¹²⁾ A savoir: 27 298 623 liras. — ¹³⁾ A savoir: 74 622 618 liras. — ¹⁴⁾ Dont 647 675 avis d'appel.

Japon. — ¹⁾ Exercice budgétaire du 1^{er} Avril 1921 au 31 Mars 1922. — ²⁾ Dont 169 circuits duplex, 134 circuits en communication simultanée des télégraphes et des téléphones et 939 circuits destinés à la fois aux télégraphes et aux téléphones. — ³⁾ et ⁴⁾ Service commun P T T. — ⁵⁾ Y compris, 14 km de lignes dont l'entretien incombe à l'Administration. — ⁶⁾ Dont 2895 km de réserve et 550 km de circuits dont l'entretien incombe à l'Administration. — ⁷⁾ Dont 2592 km de réserve, et 42 km de circuits dont l'entretien incombe à l'Administration. — ⁸⁾ Dont 4265 km de réserve et 1089 km de fils dont l'entretien incombe à l'Administration. Fils de cuivre dur de 1,422 mm de diamètre pesant 50 lbs. par mille; fils de fer de 2,184 mm de diamètre pesant 100 lbs. par mille, ou bien câbles de cuivre doux de 0,813 mm de diamètre. — ⁹⁾ Dont 4714 km de réserve et 84 km de fils dont l'entretien incombe à l'Administration. — Câbles de plomb, isolés au papier. — ¹⁰⁾ Y compris 64 km de lignes dont l'entretien incombe à l'Administration. — ¹¹⁾ Dont 41 km de réserve et 115 km de circuits dont l'entretien incombe à l'Administration. — ¹²⁾ Dont 41 km de réserve et 187 km de fils dont l'entretien incombe à l'Administration. Fils de cuivre doux de 1,422 mm de diamètre pesant 50 lbs. par mille; fils de cuivre doux de

Statistique des communications téléphoniques, année 1921.

Observations

2,007 mm de diamètre pesant 100 lbs.; fils de cuivre doux de 2,845 mm de diamètre pesant 200 lbs.; fils de cuivre doux de 4,013 mm de diamètre pesant 400 lbs.; fils de fer de 4,343 mm de diamètre pesant 400 lbs. — ¹³⁾ Câbles de plomb, isolés au papier. — ¹⁴⁾ Dont 846 km de réserve et 30 km de circuits dont l'entretien incombe à l'Administration. — ¹⁵⁾ Fils de cuivre dur de 1,422 mm de diamètre pesant 50 lbs. par mille, et câbles de plomb, isolés au papier. — ¹⁶⁾ Câbles de plomb, isolés au papier. — ¹⁷⁾ Dont deux circuits destinés à la fois aux télégraphes et aux téléphones. — ¹⁸⁾ Dont 6 circuits duplex, 2 circuits en communication simultanée des télégraphes et des téléphones, et 92 circuits destinés à la fois aux télégraphes et aux téléphones. — ¹⁹⁾ Y compris 201 km de réserve. — ²⁰⁾ La taxe d'une conversation de 5 minutes est fixée à f 0,125. — ²¹⁾ On perçoit 0 f 75 par télégramme. — ²²⁾ Fils de fer de 2,184 mm de diamètre, câbles de plomb, isolés au papier, de 0,333, 0,633 mm de diamètre; câbles de plomb, isolés au caoutchouc, de 0,660 mm de diamètre. — ²³⁾ Câbles de plomb, isolés au papier, de 0,633 mm de diamètre. — ²⁴⁾ Y compris 8 km de circuits dont l'entretien incombe à l'Administration. — ²⁵⁾ Y compris 14 km de circuits dont l'entretien incombe à l'Administration. — ²⁶⁾ Y compris 610 km de lignes dont l'entretien incombe à l'Administration. — ²⁷⁾ Y compris 1095 km de fils dont l'entretien incombe à l'Administration. — ²⁸⁾ Fils de cuivre dur pesant 100, 200, 300 ou 400 lbs. par mille, fils de fer pesant 200, 400 ou 600 lbs., fils d'acier recouverts d'une couche de cuivre pesant 170, 300 ou 520 lbs. par mille. — ²⁹⁾ Câbles de plomb, isolés au papier, de 0,812 mm de diamètre.

Lettonie. — ¹⁾ Année financière du 1^{er} Avril 1921 au 31 mars 1922. — ²⁾ Les réseaux sont installés à simple et à double fil de bronze, de cuivre et de fer. — ³⁾ Y compris 3176 km de fils aériens de réserve et 63 900 km de fils souterrains de réserve. — ⁴⁾ Fils aériens (doubles) de bronze de 2—3 mm de diamètre. — ⁵⁾ Dont 5 stations centrales indépendantes et 117 centrales auprès des bureaux postaux et télégraphiques. — ⁶⁾ Service commun P T T. — ⁷⁾ Y compris les conversations internationales (départ et arrivée). Unité de temps: 3 minutes. — ⁸⁾ Le montant des roubles lettons a été converti en francs selon l'équivalent de 50 roubles = 1 franc. — ⁹⁾ Service commun P T T.

Luxembourg. — ¹⁾ Les réseaux importants seuls sont desservis par des fils doubles. — ²⁾ Fils de bronze phosphoreux de 1,5 mm de diamètre. — ³⁾ a) Câbles souterrains isolés au papier et munis d'une gaine de plomb à 25, 50, 65, 75, 100, 110, 125, 150, 225, 250, 260 et 300 paires de conducteurs. b) Câbles de même nature munis, en outre, d'une armature de fils d'acier à 25, 50, 65, 75, 100, 110, 125, 150, 225, 250, 260 et 300 paires de conducteurs. c) Câbles sous plomb, isolés au caoutchouc, à 35 et 25 paires de conducteurs. Les câbles contiennent des fils de cuivre de 0,8 et 1,5 mm de diamètre à 98 % de conductibilité. — ⁴⁾ Fils aériens de bronze phosphoreux d'un diamètre de 2 (interurbains), de 3 et 4 mm (internationaux). — ⁵⁾ Câble pupinisé Luxembourg-Diekirch à 52 paires de conducteurs isolés au papier de 0,8 mm de diamètre; le câble est muni d'une gaine de plomb; armature en acier. — ⁶⁾ Est seul considéré comme bureau central tout bureau de raccordement établi dans une perception des postes ou dans une agence de plein exercice. — ⁷⁾ Service commun P T T. — ⁸⁾ Par arrêté du 26 mars 1921, les communications entre deux postes d'abonnés dans toute l'étendue du Grand-Duché sont sujettes à la taxe de conversation uniforme de 20 cts. Depuis il n'est plus fait de distinction ni dans les comptes ni dans la statistique entre les conversations urbaines et interurbaines. — ⁹⁾ La taxe d'une communication entre un poste d'abonné et une personne présente dans une cabine publique et réciproquement est fixée à 40 cts. — ¹⁰⁾ 40 cts. par télégramme. Les copies des télégrammes arrivés sont remises par voie postale. — ¹¹⁾ Pour le réseau de Luxembourgville et l'appel des bureaux y reliés directement, il y a le système automatique; pour le reste du pays, le système manuel. Au point de vue des communications, système de la conversation taxée; cette taxe est fixée à 20 cts. tant pour les communications urbaines que pour les interurbaines. En dehors des taxes de conversation l'abonné paye un droit fondamental annuel et une part contributive aux frais de première installation qui sont fixés comme suit: droit fondamental annuel d'une station principale: 80 f pour une station reliée à un bureau de raccordement à service limité; 100 f pour un bureau à service complet; 120 f pour un bureau à service permanent. Si la station se trouve à plus de 1500 m du bureau de raccordement, l'abonné doit payer en outre pour chaque centaine de mètres de ligne une taxe annuelle de 4 f pour une ligne à fil simple et 6 f pour une ligne à fil double. Part contributive aux frais d'installation: 150 f pour une station principale; pour toute ligne à fil simple 20 f par centaine de mètres et 30 f pour les lignes à fil double. Pour les lignes la part contributive n'est perçue que pour le tronçon de ligne dépassant 1000 mètres. — ¹²⁾ Produit des taxes de conversation urbaines et interurbaines.

Madagascar. — ¹⁾ Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — ²⁾ Fil de cuivre de 2 mm. — ³⁾ Câble sous plomb à 56 conducteurs; câble sous gutta-percha à 14 conducteurs. — ⁴⁾ 2 circuits à simple fil et 2 circuits à fil double d'une longueur totale de 1311 km et d'un développement de 2311 km sont constitués par des lignes télégraphiques utilisées à certaines heures de la journée comme circuits téléphoniques. — ⁵⁾ Non compris la longueur et le développement des lignes téléphoniques des chemins de fer. — ⁶⁾ Y compris 2 postes téléphoniques militaires ouverts à l'exploitation publique. ⁷⁾ Service commun P T T. — ⁸⁾ A raison de 0 f. 50 par unité de conversation avec toutes les cabines téléphoniques publiques situées dans l'enceinte de la localité centre du réseau: 1 f par unité de conversation avec les cabines téléphoniques publiques situées en dehors de l'enceinte de la localité centre du réseau mais faisant partie du réseau. — ⁹⁾ Taux annuels des abonnements: à Tananarive, 360 f par poste principal et 120 f par poste supplémentaire; dans les autres villes, 270 f par poste principal, 90 f par poste supplémentaire. Avis d'appel: 0 f 50 dans les limites de l'enceinte de la localité centre du réseau; 0 f 80 en dehors de ces limites mais dans le même réseau; 1 f 50 entre réseaux reliés par une ligne dont la longueur ne dépasse pas 300 km; 2 f entre réseaux reliés par une ligne dont la longueur dépasse 300 km. — ¹⁰⁾ Mes-

Statistique des communications téléphoniques, année 1921.

Observations

sages téléphonés: 1° Dans l'enceinte de la localité centre du réseau: d'un poste d'abonné 0 f 40 par cinq minutes de communication; d'une cabine publique 0 f 60 par 5 minutes de communication. 2° Hors de ces limites, mais entre postes appartenant à un même réseau: d'un poste d'abonné 0 f 80 par cinq minutes de communication; d'une cabine publique 1 f 20 par cinq minutes de communication. 3° 2 f 50 entre réseaux reliés par une ligne dont la longueur ne dépasse pas 300 km. 4° 3 f 50 entre réseaux reliés par une ligne dont la longueur dépasse 300 km. — ¹¹⁾ A raison de 2 f par unité de conversation entre localités reliées par une ligne dont la longueur ne dépasse pas 300 km; 3 f par unité de conversation entre localités reliées par une ligne dont la longueur dépasse 300 km.

Maroc. — ¹⁾ Service commun P T T.

Mexique. — ¹⁾ Ce chiffre comprend la totalité des réseaux établis dans les diverses localités du pays. — ²⁾ Fils de fer aux diamètres variés; le long des côtes, fil de cuivre. — ³⁾ Font partie du réseau télégraphique national. — ⁴⁾ Les bureaux téléphoniques de l'Etat relèvent, en ce qui concerne les employés, du réseau télégraphique national.

Moyen-Congo. — ¹⁾ Lignes à double fil, en bronze de 1,5 mm de diamètre. — ²⁾ Le service téléphonique est assuré par le personnel des postes et des télégraphes. — ³⁾ Le taux de l'abonnement est fixé à 500 francs par poste principal et 150 francs par poste supplémentaire. — ⁴⁾ Dépenses communes avec celles des postes et des télégraphes.

Mozambique. — ¹⁾ Il existe en outre 150 réseaux appartenant à la C^{ie} de Mozambique et 16 autres concessionnés à des particuliers. — ²⁾ Service commun P T T.

Norvège. — ¹⁾ Les indications relatives à l'exploitation par l'Etat se rapportent à l'année budgétaire du 1^{er} Juillet 1921 au 30 Juin 1922. — ²⁾ En partie des réseaux établis par l'Etat et en partie des réseaux privés acquis par l'Etat. Lignes aériennes: en partie fils simples, en partie fils doubles. Lignes souterraines: fils doubles. — ³⁾ Y compris 55 km de lignes sous-marines. — ⁴⁾ Routes principales. — ⁵⁾ Y compris 551 km de circuits sous-marins. — ⁶⁾ Fils de bronze de 1,25, 1,5 et 2 mm. et exceptionnellement fils de fer de 2 mm de diamètre. — ⁷⁾ Dont 1100 km sous-marins. Les câbles souterrains sont au papier et à l'air, avec gaine de plomb, posés dans des conduits en ciment, de 100, 200, 250 et 500 fils doubles. — ⁸⁾ Fils de cuivre dur de 2,75, 3,3, 4, 4,45 et 5 mm et de fer de 3, 4, 5 et 5,3 mm de diamètre. — ⁹⁾ Fils aériens. — ¹⁰⁾ Les fils téléphoniques des circuits interurbains sont placés sur les poteaux télégraphiques d'une longueur de lignes de 10 482 km. — ¹¹⁾ Dont 45 km communs aux télégraphes et aux téléphones. — ¹²⁾ La longueur des circuits métalliques est comptée pour le double de celle de la ligne elle-même. — ¹³⁾ Dont 1280 sont aussi des bureaux télégraphiques. — ¹⁴⁾ Les stations centrales servent aussi de cabines publiques. 2192 cabines publiques sont en même temps des bureaux d'expédition de télégrammes (183 avec des appareils télégraphiques). — ¹⁵⁾ La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. Le personnel est pour la plupart commun aux services télégraphique et téléphonique interurbains. Les données sous ce titre sont exclusivement afférentes au service téléphonique urbain. Tous les ouvriers sont à titre permanent. Les téléphonistes sont des dames. — ¹⁶⁾ La taxe normale d'une conversation est fixée à 20 öre (0 f 20). — ¹⁷⁾ Abonnement annuel spécial pour la transmission des télégrammes par téléphone: jusqu'au nombre de 200 télégrammes, 20 öre par télégramme, au minimum 40 kroner (fr 40) par an, 20 kroner (fr 20) par semestre, 10 kroner (fr 10) par trimestre. Sans abonnement spécial, la transmission des télégrammes par téléphone coûte 30 öre (0 f 30) par télégramme. Un télégramme contenant jusqu'à 20 mots taxés est compté pour un télégramme simple et l'excédent jusqu'à 10 mots taxés pour un demi-télégramme, en arrondissant le montant en plus jusqu'au nombre d'öre le plus proche divisible par 5. La transmission des télégrammes arrivés est gratuite pour les abonnés, pourvu que la copie du télégramme puisse être remise à la convenance du bureau télégraphique. — ¹⁸⁾ Conversations proprement dites et non des périodes. — ¹⁹⁾ La réunion des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses afférentes exclusivement au service téléphonique. — ²⁰⁾ Année astronomique de 1921. — ²¹⁾ Dans la Statistique pour l'année 1920-1921, le nombre de ces réseaux est inscrit avec 535 au lieu de 380. — ²²⁾ Y compris 20 km de câbles sous-marins. — ²³⁾ Ces données ne peuvent être fournies. — ²⁴⁾ Non compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — ²⁵⁾ Y compris 1489 km de fils sous-marins. — ²⁶⁾ Aucun relevé n'en a été fait. — ²⁷⁾ Y compris les lignes de communication entre les stations centrales, soumises soit à des taxes d'abonnement, soit à des taxes de conversation. — ²⁸⁾ Unité de temps: généralement 5 minutes. — ²⁹⁾ Y compris les recettes diverses de conversations interurbaines. — ³⁰⁾ A savoir: 1 983 798 fr de frais d'entretien et 337 787 fr de frais d'établissement.

Nouvelle-Calédonie. — ¹⁾ Fil simple avec retour à la terre; fil de cuivre dur de 1 mm. et fil de fer galvanisé de 3 mm. de diamètre. — ²⁾ Fil de bronze de 2 mm. et fil de fer galvanisé de 3 mm. de diamètre. — ³⁾ 43 préposés aux cabines publiques exercent leur emploi gratuitement. — ⁴⁾ Service commun P. T. T. — ⁵⁾ La transmission téléphonique des télégrammes n'est admise que d'une façon officieuse et ne supprime pas la remise à domicile. — ⁶⁾ Tarif des abonnements: abonnement principal (Nouméa) f 150; abonnement secondaire (Nouméa) f 75; abonnement rural (intérieur) f 40. Tarif des conversations: conversation urbaine: f 0,50; conversation interurbaine f 1,50. — ⁷⁾ Les dépenses relatives à l'établissement et à l'entretien du réseau téléphonique sont confondues avec celles du réseau télégraphique.

Nouvelle-Zélande. — ¹⁾ Année budgétaire du 1^{er} Avril 1920 au 31 Mars 1921. — ²⁾ A savoir: 533 535 livres sterling. — ³⁾ A savoir: 544 190 livres sterling.

Statistique des communications téléphoniques, année 1921.

Observations

Pays-Bas. — ¹⁾ Ces stations sont établies dans les bureaux télégraphiques de l'Etat. — ²⁾ Tous les postes d'abonnés (à double fil) des réseaux urbains sont en communication avec les circuits interurbains. — ³⁾ La direction centrale est confondue avec celle des postes et des télégraphes. La direction des bureaux téléphoniques de l'Etat est confondue avec celle des bureaux télégraphiques. Les ingénieurs, les chefs d'équipe, les monteurs, les ouvriers et les facteurs sont communs aux deux services. — ⁴⁾ Dames. — Les fonctionnaires et employés qui ne s'occupent pas exclusivement du téléphone sont compris dans le personnel des télégraphes. — ⁵⁾ Les personnes qui disposent d'un raccordement avec les bureaux interurbains de l'Etat dans les villes où un réseau urbain n'existe pas, peuvent parler entre elles et peuvent transmettre leurs télégrammes par téléphone. — ⁶⁾ Ce chiffre se décompose comme suit : 11 150 827 conversations interurbaines internes et 886 336 conversations internationales. — ⁷⁾ Y compris 242 302 f comme produit de vente du guide téléphonique officiel et comme produit des annonces qui y sont insérées 54 270 f. — ⁸⁾ A savoir : frais d'établissement 46 591 606 f, frais d'entretien 3 123 127 f.

Pologne (années 1920 et 1921). — ¹⁾ Exclusivement à fil double. — ²⁾ En fils de bronze de 1,5 mm et fils de fer de 2 mm de diamètre. — ³⁾ Câbles souterrains sont en bronze de 1,25 mm de diamètre, cuirassés ou introduits dans des canalisations en béton. — ⁴⁾ Fils de bronze de 3 et 4 mm et fils de fer de 4 mm de diamètre. — ⁵⁾ Les lignes simultanées relatives au trafic télégraphique et téléphonique sont comprises dans le réseau télégraphique et sont indiquées dans 1 tableau de la statistique télégraphique. — ⁶⁾ et ⁷⁾ Service commun P T T.

Roumanie. — ¹⁾ Année financière du 1^{er} Avril 1921 au 31 Mars 1922. — ²⁾ et ³⁾ Service commun P T T.

Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. — ¹⁾ Service commun P T T. — ²⁾ Les téléphonistes sont des dames. — ³⁾ 1 dinar par conversation de 3 minutes. — ⁴⁾ 1 dinar par télégramme. — ⁵⁾ Unité de temps : 3 minutes. — ⁶⁾ Service commun P T T.

Sarre (Territ. de la). — ¹⁾ Fils doubles. — ²⁾ Fil de bronze de 1,5 mm. — ³⁾ Câbles à 14, 20, 25, 28, 50, 56, 75, 100, 112, 125, 150, 175, 200, 250, 300, 350, 400 et 500 conducteurs doubles de 0,8 mm isolés au papier et sous plomb pour être posés dans des caniveaux ou armés pour être enterrés. — ⁴⁾ Fil de bronze ou de cuivre de 1,5, 2, 3 ou 4 mm et fil bimétallique de 2, 3 et 4 mm de diamètre. Quelques circuits posés pendant la guerre sont en fil de fer galvanisé de 2, 3 et 4 mm de diamètre. — ⁵⁾ Fils aériens; non compris les circuits franco-allemands traversant directement la Sarre sans passer par un bureau sarrois. — ⁶⁾ Il existe en outre 305 km de lignes mixtes comprenant des circuits téléphoniques et des fils et circuits télégraphiques. — ⁷⁾ Service commun P T T. — ⁸⁾ Taxe pour la rétribution : 0,30 francs français. — ⁹⁾ Taxe pour la conversation urbaine entre cabine publique et abonné : 0,10 ff. — ¹⁰⁾ Surtaxe de 0,10 ff. par mot; minimum 0,25 ff. — ¹¹⁾ Surtaxe de 0,15 ff. par télégramme; les télégrammes sont portés à domicile par le facteur. — ¹²⁾ A savoir : 1 035 190 ff. — ¹³⁾ A savoir : 209 061 ff. — ¹⁴⁾ A savoir : 73 489 ff. — ¹⁵⁾ A savoir : 1 520 657 ff. — ¹⁶⁾ Service commun P T T.

Sénégal. — ¹⁾ Service commun P T T. — ²⁾ Droits d'usage et d'entretien. Fourniture de matériel. — ³⁾ Service commun P T T.

Soudan français. — ¹⁾ Fils doubles. — ²⁾ Cuivre de 1,1 et 2 mm. — ³⁾ Service commun P T T. — ⁴⁾ Abonnement forfaitaire : par poste principal et par an, particuliers : 200 f; par poste principal et par an, services publics : 100 f; p. poste secondaire et par an, particuliers et services publics : 50 f. Taxe d'entretien : 4 f par hectomètre; droit d'usage : 2 f par hectomètre. — ⁵⁾ Service commun P T T.

Suède. — ¹⁾ Ce chiffre indique le nombre des districts dans l'intérieur desquels les abonnés sont admis à échanger des conversations gratuites. Les circuits d'abonnés, dont le nombre total était de 304 709, se divisent en 304,614 circuits bifilaires et 95 circuits unifilaires. — ²⁾ Aucune indication ne peut être fournie. Voir aussi la note ⁸⁾. — ³⁾ Non compris les fils de réserve. — ⁴⁾ De ce total, les circuits d'abonnés représentent 407 669 km et les circuits suburbains (reliant entre eux des bureaux centraux et des bureaux secondaires) représentent 86 712 km. Il y a, en outre, 6907 km de circuits fantômes. — ⁵⁾ Dont 814 581 km de fils d'abonnés et 170 635 km de fils suburbains. De ce dernier chiffre, 141 239 km représentent le développement des fils aériens (dont 15 052 km sous câbles aériens), 27 514 km celui des fils souterrains et 1882 km celui des fils sous-marins. Les fils nus des circuits d'abonnés sont des fils de bronze de 1 mm et des fils de fer de 1,5 ou de 3 mm de diamètre. Les fils nus des circuits suburbains sont, pour la plupart, des fils de fer de 3 mm de diamètre. Les câbles souterrains sont isolés au moyen de papier, sous gaine de plomb, posés dans des conduits en ciment; ils contiennent 100 à 600 fils doubles; il y a aussi des câbles sous plomb armés, posés directement dans le sol, de 100 à 300 fils doubles. Les câbles aériens sont du même type que les câbles des conduits et contiennent 5 à 100 fils doubles. — ⁶⁾ Non compris 176 circuits fantômes. — ⁷⁾ Longueur totale 3673 km, dont 3417 km de circuits aériens, 171 km de câbles sous-marins et 85 km de câbles souterrains. Il y a, en outre, 2 circuits fantômes. — ⁸⁾ La longueur totale des lignes interurbaines et suburbaines s'élève à 36 551 km, dont 35 312 km de lignes aériennes (y compris 509 km de câbles aériens), 739 km de câbles souterrains et 500 km de câbles sous-marins. Sur ces 36 551 km 9 709 km servent à la fois au service télégraphique et téléphonique. Les câbles souterrains sont sous plomb armé et contiennent des groupes de 4 conducteurs enroulés en hélice; il y a des câbles de 4 à 27 groupes de l'espèce. 638 km des câbles sont pupinisés. — ⁹⁾ En outre, 15 661 km de circuits

Statistique des communications téléphoniques, année 1921.

Observations

fantômes. — ¹⁰⁾ Y compris 3649 km sous câbles aériens. — ¹¹⁾ Pour les circuits interurbains on emploie, pour la plupart, du fil de cuivre de 3 ou 4,5 mm de diamètre et du fil de fer de 3 mm de diamètre. — ¹²⁾ Dont 149 stations principales (chefs-lieux des districts de comptabilité) et 2939 stations secondaires. — ¹³⁾ Non compris 1639 appareils téléphoniques destinés à l'usage du public et installés chez des abonnés. — ¹⁴⁾ Y compris les 1639 appareils téléphoniques mentionnés dans la note ¹³⁾. — ¹⁵⁾ En outre, 4439 téléphones de service et 5735 appareils téléphoniques, appartenant aux chemins de fer de l'Etat. — ¹⁶⁾ Le personnel est pour la plupart commun au service télégraphique et téléphonique. — ¹⁷⁾ Dames pour la plupart. — ¹⁸⁾ La totalité du personnel employé en 1921 pour le service télégraphique et téléphonique s'élevait à 16 237 personnes, dont environ 11 100 dames. — ¹⁹⁾ Chiffre approximatif. — ²⁰⁾ Ces services n'existent pas en Suède, mais le public a le droit, contre paiement d'une taxe spéciale, de demander qu'une personne non abonnée soit appelée à venir à un poste public pour conversation. — ²¹⁾ La diminution vis-à-vis de 1920 s'explique, en partie, par le fait que les chiffres de cette année-là comprennent aussi les télégrammes échangés par téléphone entre les bureaux télégraphiques. Le nombre des télégrammes de l'espèce a été en 1921 : départ 433 430 ; arrivée : 490 531. — ²²⁾ Périodes de 3 minutes. Le nombre des conversations proprement dites s'élevait à 30 110 911. — ²³⁾ L'augmentation du montant des recettes par rapport à 1920 résulte de l'augmentation des taxes téléphoniques depuis le 1^{er} Octobre 1920. — ²⁴⁾ Pour 1921, les dépenses en question ont atteint 28 010 952 francs. — ²⁵⁾ Non compris l'intérêt du capital. — ²⁶⁾ La plus grande partie est à fil simple. — ²⁷⁾ En outre, 3442 appareils téléphoniques appartenant aux chemins de fer privés. — ²⁸⁾ Un franc = 0,72 couronne.

Suisse. — ¹⁾ A la fin de 1921, il y avait 119 278 = 97,9 % de circuits locaux à double fil et 2618 = 2,1 % de circuits locaux à simple fil avec retour par la terre. — ²⁾ Y compris les longueurs des lignes interurbaines. 3947 km de ces lignes aériennes et 809 km de ces lignes souterraines comprennent aussi des fils du réseau télégraphique. — ³⁾ Y compris 73 589 km de conducteurs doubles de réserve. — ⁴⁾ Fil de bronze de 1,5 et 2 mm. — ⁵⁾ Câbles à isolation de papier, sous plomb, de 5, 10, 20, 40, 60, 80, 100, 120, 140, 160, 180, 200 et 220 conducteurs doubles. Diamètre du fil de cuivre : 0,8 mm. Dans les centres des grands réseaux, ces câbles sont introduits en partie dans des tuyaux en fonte ou en ciment ; sur les autres parcours, les câbles sont posés dans des fers zorés ou dans des caniveaux en ciment. Les câbles destinés à être introduits dans des tuyaux sont munis d'une armature en fil de fer plat. — ⁶⁾ Y compris 147 179 km de conducteurs simples de réserve. — ⁷⁾ Pour les lignes aériennes : fil de bronze de 2, 3 et 4 mm. Pour les lignes souterraines : câbles à isolation de papier, sous plomb, de 7, 10, 14, 20, 28, 30 et 40 conducteurs doubles. Diamètre du fil de cuivre 1, 1,5, 1,8 et 2 mm. Des bobines, système Pupin, sont utilisées pour les câbles avec conducteurs de 1 et 1,5 mm, et pour autant qu'il est nécessaire, aussi pour des câbles avec conducteur d'un plus grand diamètre. — ⁸⁾ Ces circuits sont, soit complètement aériens, soit complètement souterrains, soit partiellement aériens et souterrains ou sous-lacustres. Ils sont constitués comme suit : sur les lignes aériennes, en bronze de 3, 4, 4,5 ou 5 mm ; sur les lignes souterraines, en cuivre de 1, 1,5, 1,8 ou 2 mm ; sur les lignes sous-lacustres, en cuivre de 7 × 0,57 mm. Des bobines, système Pupin, sont intercalées dans les conducteurs comportant un diamètre réduit, et, s'il est nécessaire, aussi dans les conducteurs accusant un diamètre plus grand. — ⁹⁾ Il existait, en outre, à la fin de 1921, 731 communications interurbaines combinées (721 communications internes et 10 internationales), établies sur des circuits de base au moyen d'un dispositif approprié. — ¹⁰⁾ La longueur des lignes interurbaines est comprise dans l'effectif indiqué sous rubrique I, b (réseaux urbains). — ¹¹⁾ Y compris 4816 km de conducteurs doubles de réserve. — ¹²⁾ Y compris 9632 km de conducteurs simples de réserve. — ¹³⁾ Dont 14 sous-centrales. — ¹⁴⁾ Y compris 966 stations téléphoniques communales. — ¹⁵⁾ Y compris 1514 stations téléphoniques de service. — ¹⁶⁾ Y compris 779 stations téléphoniques publiques et 1514 stations téléphoniques de service. — ¹⁷⁾ La Direction des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. — ¹⁸⁾ En outre, 62 fonctionnaires du télégraphe surveillent aussi le service téléphonique. — ¹⁹⁾ Du total de 1771 ouvriers (chefs d'équipe, monteurs et ouvriers de lignes), 1025 sont employés à titre définitif avec un traitement annuel de 3400 à 6900 f. Les autres ouvriers sont payés à raison de 10 à 15 f par jour. — ²⁰⁾ Non compris 852 téléphonistes des stations centrales de 3^{me} classe, 14 des sous-centrales et 588 téléphonistes auxiliaires. — ²¹⁾ Pour la remise téléphonique et la réception d'un télégramme par l'entremise de la station centrale, il est perçu 20 centimes ; après transmission par téléphone, les télégrammes arrivants sont remis à l'abonné par le facteur à l'intérieur du rayon gratuit et par la poste au delà de celui-ci. — ²²⁾ Unité de temps : 3 minutes. — ²³⁾ Recettes provenant exclusivement des conversations mentionnées sous V, a. — ²⁴⁾ Droits de concessions, intérêts de capitaux, loyers, prélèvements sur les fonds de renouvellement. — ²⁵⁾ Un fonds de renouvellement de 67 626 708 f tient compte de la moins-value. — ²⁶⁾ Y compris 8 145 860 f d'intérêts du capital d'exploitation, 1 058 873 f pour loyers, 15 909 056 f de versements au fonds de renouvellement et 3 875 824 f pour amortissement d'installations disparues.

S. Thomé. — ¹⁾ Fils simples avec retour par la terre. — ²⁾ En fer de 2 mm. ; en cuivre de 1,5 et 2 mm. — ³⁾ 1 chef d'équipe et 11 monteurs. — ⁴⁾ De 6 h. du matin à 6 h. du soir, 1 franc ; de 6 h. du soir à 6 h. du matin, 2 francs. — ⁵⁾ Les abonnés ont à payer une taxe annuelle de 166 francs ; les abonnés ont encore à payer 5 francs par chaque kilomètre ou fraction de kilomètre supérieure à 100 mètres.

Tchécoslovaquie. — ¹⁾ Dont 920 réseaux urbains et 320 interurbains. — ²⁾ Fils simples et doubles (en partie souterrains). — ³⁾ Non compris 121 cabines publiques automatiques. — ⁴⁾ Service commun P T T. — ⁵⁾ Unité de temps : 3 minutes. — ⁶⁾ A savoir : 40 925 385 couronnes. — ⁷⁾ A savoir : 1 688 336 couronnes. — ⁸⁾ A savoir : 45 888 387 couronnes.

Statistique des communications téléphoniques, année 1921.

Observations

Timor portugais. — 1) Fils simples avec retour par la terre. — 2) Fils de fer galvanisé. — 3) Ce chiffre comprend tous les bureaux de la province où des conversations payées sont effectuées. — 4) Il n'y a pas de direction spéciale pour le service téléphonique. — 5) Un de chaque sexe. — 6) Les conversations entre abonnés sont exemptes de taxe. — 7) La taxe normale de ces conversations est de 1,20 f pour les premières 6 minutes et pour chaque période de 3 minutes en sus, ou fraction de ces 3 minutes, f 0,60. — 8) Tout le service de réception et de transmission est effectué dans cette province par des appareils téléphoniques. Tous les télégrammes téléphonés sont portés à domicile. — 9) Taxe est de 1 f 20 pour les premières 6 minutes et 0 f 60 pour chaque fraction excédente de 3 minutes. — 10) A raison de 20 f par trimestre pour chaque abonnement.

Tripolitaine. — 1) Dont 40 réseaux à double fil et 20 à fil simple. — 2) En fil de fer de 3,17 mm. — 3) En fil de fer de 4,31 mm. — 4) Le personnel est confondu avec celui des télégraphes, à l'exception des monteurs. — 5) 1 à titre permanent; 5 avec un paiement journalier de 9 lires italiennes. — 6) Les téléphonistes sont des hommes.

Tunisie. — 1) Les fils en partie souterrains et aériens sont posés sur les mêmes appuis et compris dans les mêmes câbles que les lignes télégraphiques. — 2) Fils de bronze de 1,1 et de 1,5 mm. — 3) Fils de cuivre de 1 mm (câbles à 56 et à 112 paires); circuits en service: 1817; circuits en réserve: 1147. — 4) En service: 3634; en réserve: 2294. — 5) 7 fil télégraphiques sont utilisés alternativement au télégraphe et au téléphone; fils de cuivre de 2, 2,5, 3 et 4 mm et fils de fer de 3 et 4 mm. — 6) Fil de cuivre de 4 mm (Tunis-Alger à fil double). — 7) Le service téléphonique étant réuni à celui des postes et des télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements. — 8) Messages téléphonés (locaux et hors réseaux). Taxe: f 1,50 par 3 minutes; maximum: 50 mots. — 9) Surtaxe de f 0,10 par télégramme à l'arrivée et de f 0,15 par télégramme au départ. — 10) Les abonnements sont de deux sortes: a) forfaitaire à tarif gradué par paliers: f 100 par an; b) conversations taxées: f 100 par an (cet abonnement n'est pas admis dans les réseaux de Tunis, Bizerte, Sousse et Sfax). Les postes et les lignes dans le périmètre de 2000 m. de rayon sont établis moyennant une contribution de f 400, payable comptant ou en 4, 8, 12, 16 trimestrialités lorsqu'une caution est produite. Il est tenu compte à l'Etat de l'intérêt des sommes dont le paiement est échelonné en ajoutant à chaque trimestrialité 10 %, 7,50 %, 5 %, suivant que le paiement a lieu en 16 versements, 12 versements, 8 versements. Il n'est demandé aucun intérêt pour le paiement en 4 versements. Au delà du périmètre de 2000 m: f 60 par hectomètre de ligne. Taxe des communications par unité de 3 minutes: *Urbaines*: a) régime forfaitaire gradué: 20 f par 200 communications urbaines ou suburbaines (les suburbaines étant comptées comme deux urbaines) jusqu'à 3600 par an et 10 f par 200 communications au-dessus; b) régime à conversations taxées: f 0,20 par unité. *Suburbaines*: régime à conversations taxées: f 0,40 par unité. *Interurbaines*: 40, 60, 75 centimes et f 1, 1,25, 1,50, 1,75, 2, 2,25, 2,50, 3,75, 4,25, 5,50 et 6,75, suivant les distances. — 11) Droit d'usage sur les lignes supplémentaires.

